LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 14 novembre 1934 — No 37

Autour d'une résolution

Le projet des grandes unités scolaires a fait traînée de poudre dans les Congrès de la "Saskatchewan Teachers' Federation", tenus le mois derniers, par toute la province. Tous ont été unanimes en faveur de l'instauration du groupement des commissions scolaires.

A cet effet, la résolution suivante a été polygraphiée et distribuée par milliers à tous les instituteurs de la province — nos instituteurs ont dû sans doute en recevoir une copie:

> Etant donné que le système financier des écoles s'est effondré, particulièrement à Moose-Jaw, Estevan et en maints districts ruraux;
>
> Etant donné que la stabilité, pour l'instituteur, serait plus effectivement obtenue par une administration centrale;
>
> . . . .
>
> Qu'il soit résolu:
>
> Que ce Congrès approuve le principe de plus grandes unités dans l'administration des écoles publiques de la Saskatchewan et recommande au Conseil provincial de la Fédération des Instituteurs de faire en sorte que le projet des grandes unités deviennent loi;
>
> Qu'une Commission centrale permanente soit instituée et composée d'un représentant de chacune des associations suivantes:
>
> La "Saskatchewan Teachers' Federation"
> La "Saskatchewan Inspectorate Association"
> La "Saskatchewan Trustee's Association"
>
> et d'un membre du gouvernement;
>
> Que la susdite Commission soit responsable du salaire, de l'embauchage, du changement ou du renvoi de tous les instituteurs de la province;
>
> Que la Commission locale soit responsable du maintien des bâtisses et autres propriétés.

A l'appui de ladite résolution, les promoteurs apportent un mémoire justificatif. Le mémoire reproche au présent système plusieurs défectuosités: rémunération insuffisante des instituteurs sous prétexte d'économie, caractère aléatoire du contrat d'embauchage, équipement scolaire inférieur, ingérence du préjugé, de l'ignorance, de la politique locale, etc., tandis qu'il fait l'éloge du plan des grandes unités avec une administration centrale qui ferait disparaître les disputes de clocher sur le dos des instituteurs, assurerait la permanence de la position, créerait plus d'attrait vers la profession, favoriserait la compétence, relèverait le niveau de l'éducation, rendrait l'administration financière moins dispendieuse, permettrait un salaire fixe et plus rémunérateur par la répartition égale des taxes entre tous les districts.

L'OPINION DES CHEFS DE PARTI

Dans son bulletin vol. 1, no 3, avril 1934, la **Saskatchewan Teachers' Federation** fait rapport de la consultation de l'exécutif sur la politique des chefs de parti au sujet du projet des grandes unités.

Les trois leaders ont répondu à la question suivante:

"Etes-vous en faveur de l'établissement de plus grandes unités administratives pour les écoles?"

M. ANDERSON —Oui, personnellement, je suis en faveur de plus larges unités scolaires. Je suis d'opinion que ces unités devraient être plus étendues que les limites de nos présentes municipalités.

M. COLDWELL —Nous sommes en faveur d'unités scolaires plus étendues. Nous proposons une unité provinciale administrative pour une juste répartition des finances et une échelle de salaires minima selon les qualités de l'instituteur et le genre d'école.

M. GARDINER —Vous trouverez dans la loi scolaire de la Saskatchewan des sections qui pourvoient à la formation de plus grandes unités scolaires. Ces sections ont été dressées et insérées dans les statuts lorsque j'étais ministre de l'éducation. Elles expriment la politique du parti libéral sur cette question.

Gardiner fait ensuite une longue digression sur le système de New-York et du Massachusetts qui avaient originairement le système des petites unités — système copié par l'Ontario, puis ensuite par l'Ouest — et qui ont dans la suite évolué vers la centralisation. M. Gardiner ajoute que ces deux Etats ont mis vingt-cinq à trente ans pour aboutir aux grandes unités. S'il a fallu trente ans à ces Etats pour la réalisation de ce projet, il n'en faudra pas moins de temps en Saskatchewan. Néanmoins, le parti libéral est en faveur de l'intensification du mouvement.

CRITIQUE

Qu'il y ait certains avantages matériels et pécuniaires pour quelques districts scolaires, c'est possible. Que le présent système soit imparfait, c'est encore possible. Que des commissaires d'écoles n'accomplissent pas tout leur devoir, c'est encore possible. Que les salaires des instituteurs soient un peu trop rognés, sous prétexte d'économie exagérée, en quelques districts, c'est probable. Que des écoles soient mal tenues, mal équipées, c'est sans doute probable. Que certaines commissions scolaires se laissent influencer par les préjugés, l'ignorance ou les ingérences de politique locale dans le choix et le renvoi d'instituteurs, ça peut être probable . . . La perfection n'est pas de ce monde.

Mais qui nous assure que tout sera parfait sous la régie d'une administration centrale? qu'une certaine partie de nos taxes n'ira pas solder les comptes du district voisin? qu'il n'y aura pas d'ingérence politique, ingérence beaucoup plus funeste parce qu'elle n'aura qu'à influencer un personnel restreint et tout-puissant? que les dissensions, les malentendus, les préjugés seront choses du passé lorsqu'il s'agira, pour la Commission centrale, de nommer des instituteurs à des écoles où sont représentées tant de dénominations religieuses; qui nous convaincra, enfin, que tous les parents seront très satisfaits qu'on les ait mis au rancart après avoir fait litière de leurs droits en matière d'éducation?

AU POINT DE VUE CATHOLIQUE

C'est le point important pour nous. La formation de districts scolaires plus étendus aurait un effet désastreux. Nos districts scolaires seraient englobés dans la grande unité non-catholique d'où il résulterait que nos commissaires — commissaires-valets de pied — n'auraient plus la faculté de choisir des maîtres et maîtresses catholiques. Que deviendraient alors l'enseignement religieux et l'enseignement français aux mains d'instituteurs étrangers à nos idéaux?

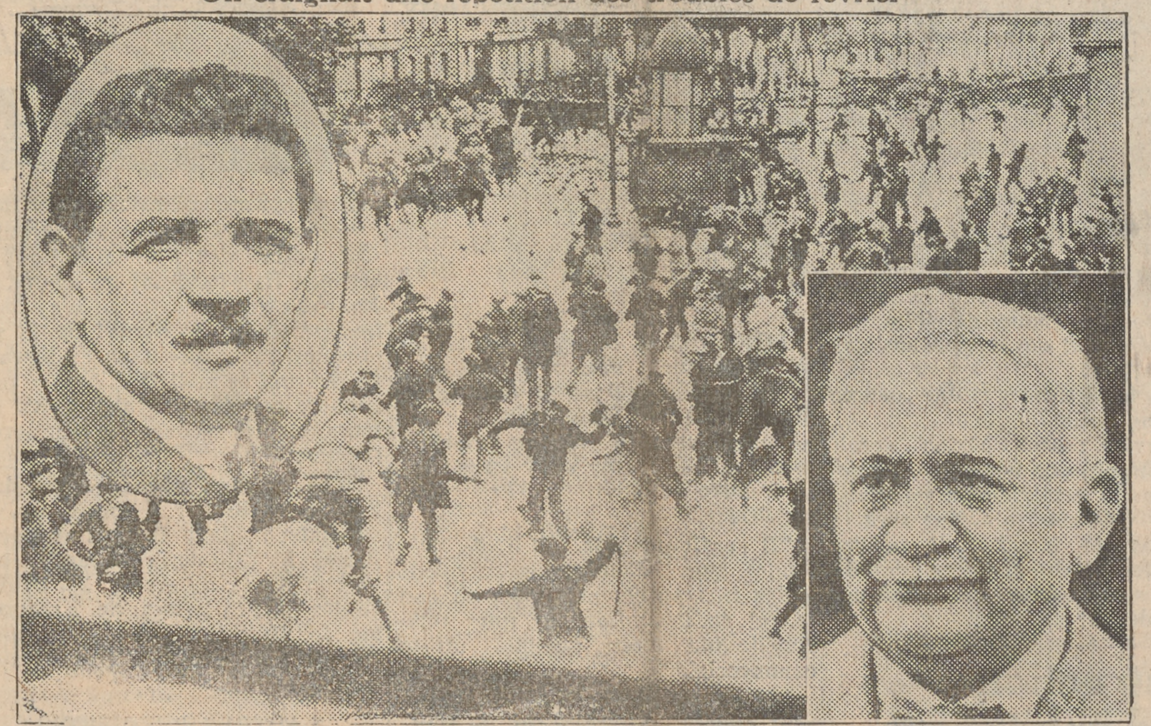
Quelle chance auraient nos maîtres et maîtresses catholiques de se faire embaucher par des commissaires non-catholiques? L'expérience démontre que des instituteurs de langue française, soient-ils doués de qualités supérieures, ne font pas long feu dans les écoles de nos concitoyens d'autres races. Leur nom, tôt ou tard, leur ferme les portes de l'école.

La nouvelle Commission centrale promet des salaires fixes — meilleurs? peut-être! — mais combien des nôtres en bénéficieraient? La plupart du temps, elle puiserait dans notre poche pour rémunérer l'instituteur neutre ou athée.

Les parents catholiques aussi bien que leurs commissaires n'auraient plus un mot à dire dans l'administration des écoles. Seule leur reviendrait

(Suite à la page 3)

On craignait une répétition des troubles de février



En haut, à gauche, M. Edouard Herriot, chef des radicaux-socialistes, et en bas à droite, le bien-aimé "papa" Doumergue, qui sortit de sa retraite pour former un gouvernement de trève nationale qui a duré neuf mois. Sa récente résignation fit craindre une répétition des troubles de février dernier dont quelques scènes sont représentées au centre.

Flandin succède à Doumergue

Grande majorité assurée --- La France est calme à la suite du changement

LE NOUVEAU CABINET

On suivra le programme de Doumergue avec quelques altérations

PARIS. — Edouard Herriot et les cinq autres ministres radicaux socialistes ont fait crouler le cabinet Doumergue en démissionnant.

M. Doumergue a offert sa démission au président de la république, collectivement avec celle de son Cabinet fondé sur une trève politique conçue d'urgence après les troubles sanglants de février dernier.

Des amis de M. Doumergue disent que le célèbre homme politique considère comme "une trahison et une désertion" la sextuple démission, et qu'"il est furieux, las."

On craignait des démonstrations violentes de la part du peuple mais la police et l'armée étaient sur leurs gardes et calmèrent la foule.

Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux Publics sous Doumergue, a accepté de former un nouveau Cabinet après que Pierre Laval eût refusé la tâche que lui offrit le président Lebrun. Le nouveau premier ministre est assuré d'une grande majorité. Les radicaux-socialistes ont promis leur appui au nouveau Cabinet. Dans le Sénat, la majorité a adopté une résolution favorable au nouveau gouvernement.

On s'attend à ce que le programme de Doumergue soit suivi, avec seulement quelques altérations. La France est calme et montre sa confiance dans le nouveau ministère.

A la première réunion, le nouveau Cabinet a été approuvé. C'est un autre gouvernement de trève politique qui se compose ainsi:

Etienne Flandin, premier ministre sans portefeuille.

Edouard Herriot, ministre d'Etat sans portefeuille.

Louis Morin, ministre d'Etat sans portefeuille.

Pierre Laval, Affaires étrangères.

Georges Pernot, Justice, et vice-premier ministre.

Sénateur Marcel Régnier, Intérieur.

Général Ls-Ph. Thomas Maurin, ministre de la Guerre.

François Pietri, Marine.

Général Victor Denain, ministre de l'Air.

Paul Marchandeau, Commerce.

Germain Martin, Finances.

André Mallarme, Education.

Sénateur Henri Roy, Travaux Publics.

William Bertrand, Marine commerciale.

Député Paul Jacquier, Travail.

André Rivollet, Pensions.

Henri Quenille, Santé.

Député Georges Mandel, Communications.

Sénateur Emile Cassez, Agriculture.

:::

Flandin est bien connu des Canadiens

Le nouveau premier ministre élu de France fut chef de la délégation française aux fêtes de Jacques Cartier

MONTREAL. — Le Canada a un ami dans la personne de M. P.-E. Flandin, le nouveau premier ministre-élu de France. Comme chef de la délégation française aux fêtes de Jacques Cartier, M. Flandin a pu apprendre beaucoup de choses sur notre pays, et, au cours de sa visite de l'été dernier, il a fait l'éloge du Canada et de ses institutions.

M. Flandin était alors ministre des Travaux publics dans le cabinet Doumergue. Il découvrit plusieurs relations entre le Canada et la France et se montra heureux des liens d'amitié entre les deux pays.

Après avoir entendu les discours prononcés par les premiers ministres Bennett et Taschereau, à un banquet donné par le gouvernement de la province de Québec, M. Flandin déclara que les paroles lui manquaient pour exprimer toute sa reconnaissance à la population canadienne. Il promit une chaude réception aux Canadiens qui visiteraient la France. Dans Québec, il trouva un exemple de tolérance et d'entente.

M. Flandin et les autres délégués français visitèrent aussi Ottawa, Toronto et d'autres villes.

:::

TENSION EN EUROPE CAUSEE PAR LE PLEBISCITE DE LA SARRE, QUI AURA LIEU EN JANVIER PROCHAIN

ALLEMAGNE — SAARBURG — SAAR — HOMBURG — SAARBRÜCKEN — FRANCE

M. Geoffrey Knox, commissaire de la Ligue des Nations en Sarre

Durant la campagne

Il y a longtemps que l'on attend le plébiscite qui décidera si le bassin de la Sarre doit rester sous la protection de la Société des Nations, ou s'il doit aller à l'Allemagne ou retourner à la France. La tension s'accentue tandis que catholiques, nazis, socialistes et communistes voient fiévreusement s'approcher la date des élections, le 13 janvier. Hitler a juré que la Sarre retournerait à l'Allemagne cependant que la France est également décidée d'en faire son territoire. Le traité de Versailles, en 1919, accordait à la France l'usage des dépôts de charbon de la Sarre en compensation des mines de charbon françaises détruites par l'invasion allemande, et avec condition qu'en 1935, les Sarrois décideraient, par un plébiscite, sous quel drapeau ils veulent s'abriter, et aussi que, si l'Allemagne gagne, elle puisse racheter ses mines. Geoffrey Knox, un Anglais, est le Commissaire de la Société des Nations dans la Sarre. Il a sur les épaules une tâche peu enviable.

En prévision des troubles en Sarre

Préparatifs de la France pour prévenir des troubles nazis le jour du plébiscite

PARIS. — La France a fait savoir à la Grandre-Bretagne qu'elle a fait tous les préparatifs nécessaires afin de faire échouer toute tentative de troubles nazistes dans la région de la Sarre, a-t-on appris.

M. Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, a fait connaître à Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, les mesures prises par la France en vue de mettre à la disposition de la Société des Nations les forces nécessaires pour prévenir toute action subversive.

Le plébiscite de la région de la Sarre se tiendra le 13 janvier, et il sera alors décidé si la région en question sera réunie à l'Allemagne ou à la France, ou encore si elle demeurera sous le mandat de la Société des Nations.

La rumeur d'activités nazistes dans la Sarre, circule dans toute la France.

L'état-major français a ordonné aux garnisons d'Alsace-Lorraine de se préparer à protéger les intérêts français. Des recrues y ont subi un entraînement rapide et plusieurs régiments stationnent régulièrement près de la Sarre.

On dit que 17,000 nazis ont l'intention de faire un coup d'Etat le soir du plébiscite, quel qu'en soit le résultat.

En vertu du traité de Versailles, les troupes françaises peuvent entrer dans le territoire, mais au ministère des affaires étrangères, on dit que cela ne se fera pas, à moins que la Société des Nations ne demande de l'aide pour maintenir l'ordre.

Les élections américaines

A la Chambre fédérale des représentants, le nombre des démocrates est très considérable -- Défaite de M. Félix Hébert dans le Rhode-Island et de M. Sinclair en Californie

LA MAJORITE DES DEMOCRATES AU SENAT EST PORTEE A PLUS DE DEUX TIERS

Les élections aux Etats-Unis ont porté à plus des deux tiers la majorité des démocrates au Sénat fédéral. Depuis la formation du parti républicain — laquelle a eu lieu un peu avant la guerre civile, — les démocrates n'avaient pas encore remporté une victoire aussi considérable.

Roosevelt

Le président Rosevelt n'a fait aucune déclaration au sujet de l'éclatante approbation que les élections constituent relativement à son plan de restauration économique. Il y a lieu de penser que M. Roosevelt, qui s'est attaché à la réalisation de son plan, ne fera pas de déclaration retentissante, mais montrera par des actes qu'il apprécie pleinement l'adhésion du peuple à la politique présidentielle.

M. Roosevelt a borné à l'Etat de New-York sa participation directe à la campagne électorale. Il a prononcé des discours en faveur de son ami et successeur à la charge de gouverneur, M. Herbert H. Lehman. Celui-ci a défait son adversaire républicain, M. Robert Moses, par une majorité qui tient du fantastique: près de 850,000 voix. De plus, le parti démocrate obtient la majorité dans les deux Chambres de l'Assemblée législative de l'Etat — chose qui ne s'était pas vue depuis 21 ans.

Mêmes positions

Au point de vue fédéral toutefois, si le New-York a modifié les proportions démocrate et républicaine de sa représentation, ce ne peut probablement être que par un mandat. Complet sauf quant à ce mandat, le dépouillement du scrutin montre que les deux partis demeurent présentement sur leurs positions: 28 démocrates et 16 républicains.

Il est à noter que les adversaires les plus actifs du plan Roosevelt ont été défaits: M. Redd, en Pennsylvanie; M. Félix Hébert, au Rhode-Island; M. Paterson, au Missouri. D'autre part, des républicains adhérant au plan Roosevelt ont été élus. C'est notamment le cas de M. Frank-

(Suite à la page 2)

"LA SURVIVANCE"

Le vaillant hebdomadaire franco-canadien de l'Alberta inaugure sa septième année de combat pour la cause de la foi et de la langue. Il défend vigoureusement et habilement le groupe français contre les tentatives d'assimilation dans cette partie du vaste Ouest, le rendez-vous de rejetons de presque toutes les races qui s'échelonnent sur la périphérie de notre planète.

Dans cette Babylone moderne, une race tranche sur les autres par son caractère et ses prérogatives, son génie et ses moeurs. La race française, consciente de posséder l'une des plus belles civilisations au monde, ne veut la troquer contre une nouvelle qui ferait table rase d'un passé qui a enrichi le monde dans les domaines de l'art, de la science et de la littérature.

Réfractaire, elle ne pouvait manquer de recevoir les coups de matraque des auteurs du prototype canadien idéalisé, qui pétrissent la pâte mystérieuse des éléments hétérogènes en fusion.

Pour résister à l'action désagrégeante, l'élément français s'est inoculé le sérum préventif fortement dosé d'esprit de foi et d'amour des traditions françaises. Grâce à l'Association, grâce surtout au journal, ce fluide tonifiant n'a cessé de couler dans les veines de nos groupements disséminés aux quatre coins de provinces aux larges horizons.

Cette injection préventive contre l'assimilation étrangère, **La Liberté** de Winnipeg la pratique depuis des années sur nos populations françaises du Manitoba; **Le Patriote**, sur celles de la Saskatchewan, et **La Survivance** d'Edmonton, sur celle de l'Alberta. Ce dernier journal, né d'hier, est déjà le digne émule de ses confrères. Ces quelques années au service de nos plus chers intérêts, dans la province-soeur, sont le gage d'un avenir brillant et fécond; à condition toutefois, que les Franco-Albertains se pénètrent de l'idée très simple que ce ne sont pas les louanges et les critiques qui font vivre cette oeuvre de presse catholique, mais essentiellement les ressources pécuniaires: abonnements nombreux et payés, travaux d'impressions et annonces. Ce sont là des marques de gratitude très pratiques et très prisées des directeurs. Nous confions ce secret professionnel à nos amis de l'Alberta, en adressant à La Survivance nos sincères félicitations et nos voeux d'un long et fructueux apostolat.—J. V.

Les pourparlers du désarmement

Comité de la Conférence de désarmement convoqué pour le 20 novembre

GENEVE. — Arthur Henderson a convoqué pour le 20 novembre le comité régulier de la conférence de désarmement, et il demande à la Société des Nations d'entamer des pourparlers en vue d'une convention dans le but de régler la fabrication et le commerce des armes. On dit dans les milieux allemands que l'Allemagne n'a pas l'intention de dénoncer le traité de Versailles ni de prendre part à la conférence de désarmement, tant qu'on lui niera le droit à l'égalité.

Henderson recommande la formation d'une commission de désarmement permanente, et on en conclut que les efforts en vue du désarmement ne seront pas abandonnés.

:::

Sensation causée par un député

Au Parlement du Chili — Il mêle le nom du Christ à un débat sur les écoles privées — Vigoureuses protestations — Mgr Campillo ordonne trois jours de contrition

SANTIAGO, Chili. — L'Archevêque Campillo a ordonné trois jours de contrition au Chili, avec cérémonies spéciales dans les églises pour demander à la Vierge "Del Carmen" d'intercéder auprès de Dieu pour le pardon du Chili.

Cet ordre de l'Archevêque fait partie d'une réaction religieuse sans précédent dans l'histoire du Chili, à la suite du discours d'un député radical, prononcé au Parlement, discours interprété par les députés conservateurs (parti de l'Eglise) comme un défi au Christ. Le député radical, Eleodoro Guzman, au cours d'un débat sur un item du budget se référant aux subsides à accorder aux écoles privées, a mentionné le nom du Christ. Les députés conservateurs eurent un sursaut d'indignation et, pour éviter une prise aux mains entre radicaux et conservateurs, le président de la Chambre dut ajourner le débat pour quinze minutes.

A la reprise de la séance, les députés catholiques firent une protestation publique de leur foi. Un député conservateur demanda pardon pour un pécheur qui ne savait pas ce qu'il faisait. Le sénateur Gumucion parla au Sénat implorant miséricorde pour une offense commise à la Législature.

:::

ACCUSATIONS CONTRE LES EVEQUES MEXICAINS

VILLE DE MEXICO. — La police recevait des ordres lundi dernier, pour arrêter Monseigneur Leopoldo Ruiz y Flores, délégué apostolique au Mexique, et Jose de Jesus Manrique y Zarate, évêque de Huejitla, Hidalgo, accusés d'avoir fomenté la révolte.

Les élections . . .

(Suite de la 1ère page)

F. Merriam gouverneur de la Californie.

En Californie

M. Merriam avait deux adversaires: M. Upton Sinclair, socialiste qui avait réussi à se faire inscrire comme candidat démocrate, mais que M. Roosevelt a désavoué au cours de la campagne électorale, et M. Raymond-L. Haight, candidat d'un parti intitulé "Progressive - Commonwealth. M. Haight ne semble pas avoir obtenu un dixième des voix. Sinclair promettait aux électeurs de mettre fin à la pauvreté en Californie. En apprenant la victoire de son adversaire, il a affirmé que des milliers de bulletins de vote avaient été volés et que des milliers d'autres seront supprimés. Dans le même Etat, le sénateur républicain Hiram Pohnson, qui avait l'appui des démocrates, a écrasé un autre socialiste, M. George Kirkpatrick.

Au Rhode-Island

Au Rhode-Island, le candidat qui a enlevé à M. Félix Hébert son mandat sénatorial fédéral, M. Peter G. Gerry, de Providence, a obtenu une majorité relative d'environ 35,000 voix. Le gouverneur Théodore F. Green et les représentants F. B. Condon et John M. O'Donnell, tous trois démocrates, ont été réélus, ainsi que d'autres démocrates. Les républicains gardent une majorité au Sénat de l'Etat.

Position des partis actuels

Chambre fédérale des représentants: 317 démocrates, 102 républicains, 7 progressistes, 3 agrariens-travaillistes, 6 mandats non encore attribués.

Sénat fédéral, 69 démocrates, 25 républicains, 1 progressiste, 1 agrarien-travailliste.

Gouverneurs d'Etats: 38 démocrates, 8 républicains, 1 progressiste, 1 agrarien-travailliste.

✤ ✤ ✤

WASHINGTON. — Des sénateurs émocrates influents pensent que la Chambre haute fédérale ratifiera dès la prochaine session le traité conclu avec le Canada pour l'aménagement du St-Laurent.

SIMPLE RAPPROCHEMENT

—Pour vous plaire, ma bien-aimée, je me couperais en morceaux.

—Eh bien, offrez-moi donc ce délicieux nécessaire en corne dont je vous ai parlé.

Etats-Unis et Canada

Les dernières élections américaines

NEW-YORK. — Au dire d'hommes politiques des Etats-Unis et du Canada l'appui que l'électorat américain a donné à Roosevelt est significatif pour ces deux pays.

Tout récemment, à Montréal, M. Bennett a fait allusion aux effets de la politique économique des Etats voisins sur l'avenir du Canada.

Le 1er novembre, M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat de M. Roosevelt, a déclaré que "les Etats-Unis regrettent maintenant le déplorable exemple qu'ils ont donné en politique tarifaire".

Voici quelques semaines, la Maison-Blanche a manifesté un regain d'intérêt pour le projet d'aménagement électrique du Saint-Laurent qui, au dire du président Roosevelt, "sera exécuté aussi sûrement que Dieu fera mûrir des petites pommes".

Puissante dans toutes les Chambres et confirmée dans ses fonctions par la voix publique, l'administration Roosevelt devrait maintenant s'engager plus avant dans la politique de la N.R.A., la mise en vigueur de la loi pour le relèvement de l'agriculture et de l'inflation monétaire.

Il ne serait pas étonnant de la voir se tourner vers le Canada pour en obtenir un engagement de réciprocité.

L'aménagement du Saint-Laurent n'est pas le projet de l'un ou l'autre parti, c'est une question nationale. Il n'en reste pas moins qu'un Roosevelt plus fort au Sénat, où ce projet fut rejeté l'an dernier, lui donnera un regain d'actualité au Congrès.

M. HARRINGTON QUITTE OTTAWA

ON NE SAIT PAS QUEL SERA LE NOUVEAU CONSUL DES ETATS-UNIS A OTTAWA

OTTAWA. — M. Julion Fiske Harrington, consul des Etats-Unis à Ottawa depuis le mois de juillet 1929, quitera notre ville définitivement. Madame Harrington et son fils, âgé de 4 ans, Alan, resteront à leur résidence, 344, avenue Daly, pour quelques temps. On n'a pas fait connaître le successeur de M. Harrington à Ottawa.

Le consul général des Etats-Unis, M. William Hopkins Beck, en faisant part du départ de M. Harrington a dit que celui-ci passerait six mois à la division des affaires de l'Europe occidentale au Secrétariat d'Etat à Washington.

LA RECIPROCITE

NEW-YORK. — Le 21ième congrès annuel relatif au commerce extérieur a adopté un voeu où il demande que des négociations soient entamées sans tarder pour établir un régime de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Il a formulé sa gratitude envers des Chambres de Commerce canadiennes qui ont participé à ses travaux et ont exprimé le désir que les négociations en question soient promptement entamées. Il s'est prononcé en faveur d'un dollar-or de valeur fixe.

SERVICE POSTAL AERIEN AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE

WASHINGTON. — Le département américain des Postes a commencé des pourparlers avec le Dr Hugo-Eckener pour l'établissement d'un service postal aérien au-dessus de l'Atlantique. Ce service commencerait en juillet prochain.

Le Dr Eckener a déclaré que ce service pourrait s'accomplir en 48 heures, soit trois jours de moins que le service actuel des navires, mêmes les plus rapides. Il y aurait un départ tous les dix jours et une surtaxe de 25 sous serait imposée.

Ce service postal aérien serait d'abord assuré par le LZ-129, zeppelin allemand actuellement en construction. Ce navire aérien sera le plus gros au monde. Il pourra transporter 50 passagers en plus de sa cargaison postale de plusieurs milliers de livres.

Construction d'habitations ouvrières

IL FAUDRA 15 MILLIARDS DE DOLLARS — CONSTRUCTION DE 750,000 HABITATIONS PAR ANNEE PENDANT DIX ANS — DU TRAVAIL POUR 1,500,000 HOMMES

Washington. — Le président vient de déclancher une campagne pour la construction d'habitations ouvrières, au moyen d'une forte proportion de capitaux privés. Dans une lettre à M. James-A. Moffet, ancien membre du bureau d'administration de la Standard Oil devenu l'applicateur du programme présidentiel du bâtiment, M. Roosevelt écrit que l'intérêt payé pour ces capitaux ne devra dépasser 5 pour cent dans aucune partie du pays. M. Moffett avait exprimé l'opinion que l'intérêt devrait être de 6 pour cent dans certaines parties du pays.

Sauf au sujet de l'intérêt, M. Roosevelt n'a fourni aucun chiffre relativement au programme, mais le président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Henry I. Harriman, a indiqué les chiffres suivants, dans un discours à des industriels: "Pour réaliser le programme prevu, il faudra 15 milliards de dollars. On construira, dans les banlieues et à la campagne, 750,000 habitations par année, pendant dix ans. Le nombre des hommes auxquels le programme assurera du travail est estimé à 1,500,000.

Aérodrome souterrain et avion silencieux

CE QUE DIT UN JOURNAL ANGLAIS — DE NOUVEAUX INDICES DU REARMEMENT AERIEN DE L'ALLEMAGNE — UN JOURNALISTE A VU 150 AVIONS VOLER EN FORMATION — DES EXERCICES INUTILES POUR DES FINS CIVILES — RESULTAT D'UNE ENQUETE DISCRETE.

LONDRES. — De nouveaux signes du réarmement aérien de l'Allemagne sont signalés par le correspondant du Daily Mail à Dresde.

Le journaliste anglais déclare avoir vu 150 avions voler en formation entre cette ville et Francfort-sur-l'Oder.

"Il serait absurde, dit-il, de prétendre que ces appareils servaient à des fins purement civiles ou que le vol en formation sur une telle échelle pût avoir quelque utilité commerciale."

En outre, lorsque ces avions se sont envolés des environs de Gottbus, il était à noter qu'aucun aérodrome n'était à proximité.

"Une discrète enquête, ajoute le correspondant, nous a permis d'apprendre qu'un aérodrome souterrain bien dissimulé et à l'épreuve des bombes se trouve aux environs. Les ingénieurs allemands sont parvenus enfin à construire un avion silencieux qui fait des essais quotidiennement près de Gottbus. Par mesure de précaution, on fait toujours voler un autre appareil près de cet avion, de sorte que du sol il n'est pas possible de se rendre compte que l'avion escorté vole presque complètement en silence."

EXPORTATION DES ARMES

LONDRES. — On prête à M. MacDonald le projet de convoquer à à Londres une conférence internationale sur l'exportation des armes, conférence, qui n'aurait rien de commun avec celle du désarmement, aujourd'hui en panne à Genève. Le News Chronicle, qui publie cette nouvelle, dit que l'Allemagne, pressentie à ce sujet, a accepté de se faire représenter à Londres, mais qu'il est douteux que les autres puissances européennes veuillent séparer la question de l'exportation des armes de toutes les autres questions débattues au congrès de désarmement de Genève.

165,000 HOMMES

SAN ANTONIO. — Georges Dern, secrétaire d'Etat américain pour la Guerre, a déclaré ici que l'armée régulière des Etats-Unis devrait être portée à 165,000 hommes. Le ministre a aussi ajouté que cette armée devrait être pourvue de chars d'assaut pouvant faire du 40 milles à l'heure au moins.

La colonisation dans le Québec

Les secours directs aux colons nécessiteux seront payés en chèques

TRAVAIL ASSURE

Québec. — L'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, entend mettre tout de suite à exécution le plus possible du vaste plan de colonisation qu'il a fait adopter au congrès qu'il a présidé il y a trois semaines. A partir du 1er décembre tous les secours directs aux colons nécessiteux seront payés au moyen de chèques. De plus les colons seront employés à des travaux utiles sur leurs lots au lieu de recevoir des secours directs. C'est M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, qui a annoncé cette décision aux journalistes.

"C'est le désir de l'hon. M. Vautrin, a déclaré M. Richard, d'en finir immédiatement avec la politique du secours direct chez les colons. Jusqu'à nouvel ordre, le secours direct et les bons qui l'accompagnent, ne devront subsister que chez les journaliers, les pêcheurs et autres nécessiteux, qui ne sont ni colons ni cultivateurs, et dont le ministère de la Colonisation s'occupe à cause de son organisation locale."

CONDITIONS POSEES

Certaines conditions seront imposées concernant les travaux qui seront exécutés sur des lots. Voici ce que M. Richard dit à ce sujet:

"Lorsque les inspecteurs feront la distribution des prochains bons de secours, ils avertiront les colons nécessiteux que, à partir du 1er décembre prochain, ils seront payés par chèques, mais que dans l'intervalle, ils devront se mettre à l'oeuvre pour gagner, par des travaux utiles sur leurs lots, les secours qui leur seront fournis.

"Ces travaux utiles seront dans l'ordre voulu par le ministère, les suivants: abatage du bois et tassage des abatis ($10 de l'acre jusqu'à concurrence de cinq acres); 2o. Drainage des parties basses; 3o. Essouchage; 4o. Errochage; 5o. Tout autre travail jugé pratique par l'inspecteur".

AUTRES PRECISIONS

M. Richard ajouta:

"Il est entendu qu'un célibataire vivant seul aura droit à $30 en secours comme maximum pour son hivernement. L'homme marié sans enfants aura droit à $50. L'homme marié avec enfants a droit à $50 et à une allocation mensuelle d'une piastre par dépendant, pendant une période de huit mois, jusqu'à concurrence de $100 pour la famille.

Le département de la Colonisation paiera cinquante centins la verge cube pour l'errochage et vingt-cinq centins la verge cube pour le drainage.

Il est entendu en vertu de la loi que le colon nécessiteux est celui qui a épuisé toutes ses ressources.

Lors du congrès, l'honorable M. Vautrin a déclaré formellement qu'il voulait l'abolition du système des bons qui a donné lieu à trop d'abus dans le passé. Avec son chèque le colon pourra aller faire ses amplettes où il voudra.

Un programme de travaux d'un million

LE GOUVERNEMENT FEDERAL CONSTRUIRA UN IMMEUBLE A WINNIPEG, DIT-ON

OTTAWA. — Le ministère fédéral des travaux publics annonce qu'il a approuvé les plans et devis de l'édifice fédéral qui sera érigé au coût d'un million à Winnipeg. Ils furent préparés par Geo.-W. Northwood, architecte de Winnipeg, qui surveillera les travaux de construction.

La hausse du papier

M. Bennett dit que le gouvernement établira la règie du papier

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral est prêt à régir l'exportation du papier à journal, dans le but, d'obtenir des prix plus élevés, si les gouvernements provinciaux intéressés lui en font la demande. C'est ce que le premier ministre R.-B. Bennett a dit à une députation représentant les fabricants canadiens de papier.

La conférence interprovinciale

Elle n'aura probablement pas lieu cette année

OTTAWA. — Le premier ministre, M. Bennett, pense que les autorités fédérales ne pourront pas conférer avec les autorités provinciales cette année, parce qu'il ne lui paraît pas possible que les premiers ministre des provinces s'entendent à temps sur la question de la date. M. Bennett a exprimé cette opinion à des hommes politiques qui désirent que la conférence projetée ait lieu le plus tôt possible. Il a expliqué — sans citer un nom apparemment — que plusieurs provinces désirent vivement cette conférence, mais que les autres n'ont pas répondu à l'invitation ou ont manifesté de la tiédeur. Il a fait remarquer que l'Assemblée législative de la Saskatchewan entrera en session dans quelques semaines, que la prochaine session de l'Assemblée du Québec commencera au début de janvier, de même que celle du Parlement fédéral.

C'est le 31 août que le gouvernement fédéral a invité les gouvernements provinciaux à conférer avec lui. Il leur a en même temps communiqué un projet d'agenda et leur a demandé d'indiquer les lacunes qu'ils pourraient y constater.

Le gouvernement fédéral a préparé pour la prochaine session un projet d'assurance contre le chômage. L'application de ce projet dans l'agenda proposé. Il y est aussi question d'une entente afin de supprimer de la méthode à suivre pour amender l'Acte, la nécessité d'une requête du Parlement du Royaume-Uni. Enfin, le gouvernement y propose aux provinces de se désister de certains de leurs droits afin de permettre à l'Etat fédéral d'uniformer les mesures relatives aux heures de travail, aux salaires, aux doubles impositions, ainsi que les lois régissant les firmes.

Il paraît que le gouvernement fédéral espère encore que la conférence finira par avoir lieu.

MONTREAL. — Interrogé sur l'ajournement sine die de la conférence interprovinciale, M. Taschereau, prmiere ministre de la province de Québec, de passage à Montréal, a fait la remarque suivante:

—Ottawa dit que la conférence est remise indéfiniment parce que les provinces ne s'entendent pas. C'est curieux: j'ai toujours compris que c'était à cause de la divergence de vues des provinces que de telles conférences avaient lieu.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$2.50

Autour d'une résolution

(Suite de la 1ère page)

la tâche de payer fidèlement les taxes. Ils seraient forcément obligés de confier l'âme de leurs enfants à des maîtres ou maîtresses n'ayant aucune notion de la conscience catholique.

Jamais les catholiques ne pourront approuver une si redoutable centralisation scolaire dont on tâche de dissimuler les méfaits en faisant miroiter devant les yeux la prétendue — et très problématique — restauration des finances. Nous demandons à tous les catholiques de la province de faire contre-manoeuvre et de se remuer avant que la résolution des membres de la **Federation** devienne loi. Nous prions nos commissaires de remplir leur devoir, afin de faire disparaître les abus, sur lesquels les novateurs se basent pour chambarder notre système actuel. Nous lançons le même appel pressant à tous nos concitoyens d'autre religion qui seraient comme nous sacrifiés dans le plein exercice des droits imprescriptibles à l'éducation de leurs enfants.

Que tous nos catholiques fassent leur la noble protestation signée par 800 mères de famille courageuses de Bourges, en France, qui a été adressée récemment à M. le président de la République au sujet des projets d'école unique, qui violent, comme celui de la Saskatchewan, les droits des parents.

> Monsieur le président,
>
> Nous, femmes françaises et mères de famille, protestons avec énergie contre l'entreprise que l'on appelle Ecole unique et qui vise à faire décider de l'avenir de nos enfants en un certain conseil de maîtres.
>
> Les enfants appartiennent d'abord à qui les a mis au monde. Nous les donnerons à l'Etat pour le service militaire et pour la défense de la patrie; mais pour le reste, ils sont à nous. L'orientation de leur esprit et de leur coeur est notre droit naturel; c'est aussi le plus sacré de nos devoirs.
>
> Ce n'est pas le coeur des mères, c'est leur invincible cohorte qui se lèverait contre les lois favorisant l'emprise de l'Etat sur nos enfants, au détriment de la famille.
>
> L'Etat a le droit de nous demander l'impôt d'argent et de sang; mais joindre à ce tribut le sacrifice de la direction des petites âmes qui nous ont été confiées, c'est une violation de la liberté qui trouvera contre elle toutes les mères.

Que ces fières paroles stimulent notre courage et nous incitent à l'action concertée dont l'influence soutiendra le désir du ministère de l'éducation de respecter les droits des parents.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Radio-Etat

(L'ACTION CATHOLIQUE)

Plusieurs journaux se plaignent du traitement infligé à la langue française par la Radio-Etat. Ils ont cent fois raison. A certains moments ,on ne se croirait guère en province française.

Si on nous démontrait que, dans Ontario, dans la Colombie-Anglaise et dans le Nouveau-Brunswick, par exemple, la Radio-Etat sert aux radiophiles autant de français qu'elle présente d'anglais en Québec, nous en prendrions assez facilement notre parti, attribuant au bilinguisme, nécessaire en un pays comme le nôtre, ces petits ennuis partagés par les différents éléments de notre population.

Mais les informations reçues jusqu'ici nous apprennent que nos compatriotes des autres provinces n'entendent pas souvent de français à la radio.

Alors, serait-ce de l'ostracisme?

On nous a pourtant dit sur tous les tons qu'il n'est pas de race conquise en ce pays et que les Canadiens français apportent un précieux concours à l'établissement de ce beau pays qui a nom le Canada.

Que faut-il donc penser de tout cela?

Manquerait-on par hasard de franchise quelque part?

E. L.

SA FORTUNE LUI SERAIT RENDUE

BUDAPEST. — Il est décidé, annonce-t-on, qu'on va restituer au prince Otto toute sa fortune, confisquée en 1918, et qui s'élève à plus de 100 millions. La popularité de l'archiduc s'affirme, et près de 400 communes hongroises lui ont décerné le titre de citoyen d'honneur.

Correspondant arrêté

MADRID. — Le gouvernement espagnol a ordonné l'arrestation de Réginald Calvert, correspondant de Madrid de l'agence Reuter, du London Daily Telegraph et du Christian Science Monitor. On dit que Calvert publia des articles sur la rébellion d'octobre, lesquels sont regardés comme exagérés.

La vie internationale

Les droits des Japonais sur ces îles

On se demande si le Japon a des droits sur certaines îles du Pacifique

SOI-DISANT REFUS

GENEVE. — La question du droit du Japon à conserver ses îles de l'océan Pacifique, maintenant qu'il s'est séparé de la Société des Nations, a été soulevée à la commission des mandats de la Société. On a appris à cette commission qu'on avait refusé à des vaisseaux de guerre des Etats-Unis le droit de visiter les anciennes îles allemandes actuellement sous le mandat du Japon.

Au dire d'autorités de la S. des N., la rumeur circule que le Japon, en violation des règlements de ses mandats, construit secrètement des bases navales sur les îles en question.

Un vaisseau anglais transportant des savants qui voulaient faire une étude d'une éclipse de soleil n'a pu aborder aux îles, dit-on. Un membre de la commission a fait part de la chose à N. Ito, ministre du Japon en Pologne, qui a répondu n'en rien savoir et ajouta que le gouvernement japonais lui-même avait organisé une expédition scientifique.

Le diplomate japonais consultera son gouvernement au sujet de ce soi-disant incident, mais il déclare que les îles sont ouvertes aux visiteurs.

Ito annoncerait à la S. des N. que lors de la mise en vigueur de la séparation de son pays de la Société, soit l'an prochain, le Japon continuerait à exercer son mandat conformément aux règlements de la Société des Nations. Tokio ne l'a pas encore autorisé à faire une telle déclaration.

Le Japon a des mandats pour les îles Marshall, Carolines, Ladrone et Pelew, autrefois possessions allemandes.

CE MONOPOLE

TOKIO. — Le Japon se dégage de toute responsabilité au sujet du monopole du pétrole établi par l'Etat de Mandchoukouo ,et il conseille aux autorités anglaises et américaines de s'adresser directement au gouvernement de Mandchoukouo. L'attitude du Japon a été révélée dans une note remise aux ambassades anglaise et américaine par K. Hirota, ministre des affaires étrangères du Japon. La note dit que le monopole ne viole pas le principe de la porte ouverte.

CREDITS

Le budget japonais comporte une augmentation des crédits pour le ministère de la guerre ,celui de la marine et une émission de 148,000,000 de yens pour affaires mandchoues. Le total du budget est de 2,142,890,000 yens.

DELEGUES JAPONAIS A LA CONFERENCE NAVALE



L'amiral Yamaoto (à gauche), et Tsuneo Maturaira, ambassadeur japonais en Angleterre, qui sont les délégués du Japon à la Conférence Navale de Londres.

QUESTION DIFFERENTE

LONDRES. — Dans les milieux maritimes et diplomatiques, on s'intéresse vivement à la question des îles du Pacifique sous mandat du Japon. On dit officiellement que la question est tout à fait différente des pourparlers relatifs à un traité naval entre les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne.

Le réarmement de l'Allemagne

Un discours de Winston Churchill

WOODFORD-BRIDGE (Angleterre). — Dans un discours à ses électeurs, l'ex-chancelier de l'Echiquier Winston Churchill a affirmé que l'Allemagne est en train de se réarmer secrètement, au mépris des traités et si rapidement que, d'ici une année, elle dépassera la Grande-Bretagne, notamment en matière de matériel motorisé. Il a dit que l'attitude du gouvernement britannique semble étonnante lorsqu'on pense au caractère du gouvernement actuel du Reich, au rapide assombrissement de l'horizon européen et aux obligations que la Grande-Bretagne a contractées en Europe, d'après des assertions réitérées de ministres britanniques mêmes.

Il a rappelé cette déclaration que M. Stanley Baldwin a fait naguère au temps où il suppléait le premier ministre MacDonald: "Notre frontière est sur le Rhin". Cette déclaration, a-t-il continué, est tout à fait formidable. Elle a stupéfié l'Europe. Sommes-nous sûrs que les maîtres actuels de l'Allemagne ne répondront pas: La Tamise est notre objectif?

L'ex-chancelier a exprimé l'opinion que la Grande-Bretagne approche d'une situation d'urgence nationale et qu'elle devra user d'énergie et de courage pour trouver une politique de paix sûre et cohérente.

Il a dit qu'un régime de terreur permet à l'Allemagne de garder secrets ses terribles préparatifs. L'Allemagne, a-t-il fait remarquer, possède une gigantesque aviation civile étayée par d'abondantes réserves d'hommes et de matériel. Plusieurs des apareils de cette aviation civile sont plus rapides que les plus rapides avions militaires britanniques.

13 LOGES ONT ETE DISSOUTES

BERLIN. — Treize Loges maçonniques viennent d'être dissoutes par ordre de M. Goering, ministre de l'Intérieur de Prusse. Parmi celles-ci figurent, entre autres, les Loges intitulées: Hermann, à l'amour fraternel, de Soldin, près de Francfort-sur-l'Oder; Julius, aux trois coeurs sensibles, de Stetn; Frierike, à l'immortalité, de Stade (Hanovre).

LES FEMMES AUSSI

BERLIN. — On prévoit la création d'un camp de service du travail pour les femmes à Letschin.

Ce camp s'ouvrirait le 1er avril 1935. Les femmes et les jeunes filles de ce camp seraient employées à des travaux agricoles dans la région de l'Oderbruck.

La Constitution autrichienne

LES QUATRE CONSEILS CREES PAR DOLLFUSS SE REUNIRONT POUR LA PREMIERE FOIS LE 20 NOVEMBRE—LE CHOIX DES 49 MEMBRES DE L'ASSEMBLEE FEDERALE — LA CONSTITUTION DES CONSEILS INTELLECTUELS ET ECONOMIQUES — UN ORDRE SPECIAL DU MERITE

VIENNE. — La première session des quatre Conseils nommés pour remplacer le parlement, selon la Constitution Dollfuss, aura lieu le 20 novembre. A cette réunion, les Conseils choisiront 49 membres (choisis dans ces Conseils) pour constituer l'Assemblée fédérale qui aura seule des pouvoirs législatifs. Aucun des membres des Conseils ou de l'Assemblée fédérale ne recevra d'immunité et une stricte discipline sera maintenue par une loi que l'on est actuellement à considérer.

Le Conseil des ministres autrichiens a arrêté la composition du Conseil intellectuel et du Conseil économique créés par la Constitution Dollfuss.

Le Conseil intellectuel comprend 10 ecclésiastiques, 22 notabilités scolaires et 8 savants et artistes.

Le Conseil économique comprend 29 agronomes, 15 industriels, 12 artisans, 9 négociants, 4 banquiers, 4 représentants des carrières libérales et 7 fonctionnaires.

En outre, un ordre spécial du mérite autrichien dans le domaine de la science et de l'art a été créé. Cette décoration ne sera accessible qu'à 24 nationaux et à 24 étrangers.

ILS VOUDRAIENT SE RENDRE EN FRANCE

GENEVE. — Environ 50,000 résidants anti-hitlérien du bassin de la Sarre projettent de se réfugier en France, d'après des renseignements parvenus à la Société des Nations, si le plébiscite de la Sarre doit faire passer la Sarre sous la souveraineté de l'Allemagne.

Dans les cercles de la S. D. N. l'opinion est que le chancelier Adolf Hitler, qui a prédit une victoire pour l'Allemagne, est résolu à ne permettre aucun désordre naziste pouvant provoquer l'envahissement de la Sarre par l'armée française.

REFUGIES POSSIBLES

GENEVE. — Environ 50,000 habitants du bassin de la Sarre opposés à Hitler ont l'intention de se réfugier en France, disent des nouvelles reçues dans les milieux de la Société des Nations, si le plébiscite de la Sarre donne à l'Allemagne la souveraineté sur le territoire en question.

On croit que le chancelier Hitler est déterminé à ne pas permettre de troubles nazistes qui pourraient précipiter l'occupation par les troupes françaises.

LA REVISION DU DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE

Les Immortels la poursuivent -- Le travail accompli à la dernière réunion --- Des suppressions

PARIS. — Au cours de la dernière séance de l'Académie française, les Immortels se sont occupés de la revision du dictionnaire. Plusieurs expressions contenant le verbe **savoir** et tombées en désuétude sont supprimées: **savoir la carte, faire à savoir, savoir faisons, c'est un assavoir.** Supprimé également l'adverbe **savoureusement.** Une disparition regrettable est celle de **Scaramouche.** Ce fut le nom d'un bouffon de Louis XIV, qu'on applique depuis à ceux qui courtisent la fantaisie d'une manière excessive. Ceux-là existeront d'ailleurs toujours en dépit de la radiation du mot.

Scapin, cet autre fantaisiste, a, par contre, la vie sauve.

Quant aux nouveaux-nés, si **Scansion** reste dans les limbes, sont officiellement inscrits au régistre académique, et comme tels pourvus de la qualité française: **saxophone, scalpe, scaphandrier (scaphandre naquit avant), scatologique** et — il y aura fête chez les salades, — **scarole.**

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 20

(Suite)

—Comment cela...?

—Tu vas voir... Une heure après une petite discussion orageuse, je suis allée dans sa chambre et je lui ai dit gentîment: "Faisons la paix?"

—C'était très bien!

—N'est-ce pas...?

—Et alors..?

—Si tu l'avais vu! Il s'est rejeté en arrière: "Oh laisse-moi le temps de me remettre!.. Je ne puis pas passer instantanément d'un état d'âme à un autre, absolument opposé!... J'ai besoin d'un peu de temps pour m'apaiser!..." Or, ce temps, pour moi, il ne l'admet pas. Ce soir-là... vraiment... je t'ai enviée, toi et ta liberté. Et puis après, cela va mieux. Après la pluie vient le beau temps!... Actuellement nous sommes dans une bonne passe... Pourvu que cela dure!.. comme disait le monsieur qui tombait du cinquième étage... Mais tout se paye, et tout a des compensations. A certaines heures, je me dis: "Heureuse Géva! qu'elle reste donc comme elle est!... A certaines autres, je pense: "Pauvre Géva, il faut que je la marie!.."

Et Colette a continué... continué...

Je comprends qu'elle déconcerte Guy... Elle était étrange hier avec son mélange d'émotion grave et de raillerie badine... des larmes... un coup de mouchoir... un éclat de rire... un doigt de poudre de riz... Il y a des hommes qui aiment cela... d'autres que ces volte-face exaspèrent.

J'ai cherché à préciser, à éteindre la raison fondamentale du désaccord. C'est un peu tout. Guy a dit le mot vrai: il faut l'adaptation.. les vertus individuelles de chacun devant être jetées dans le creuset d'un mutuel amour, et faire un métal nouveau. Pour cela, il faut des concessions de chaque jour, et de chaque côté. Et alors on arrive à la formule initiale, essentielle du mariage: le sacrifice.

Et le monde croit que c'est le plaisir!

Un tel écart explique toutes les catastrophes dont je ne cesse d'entendre parler autour de moi...

Alors...? Alors..?

Sacrifice pour sacrifice... et quelle que soit l'incontestable valeur de Guy Duchesne, ne vaut-il pas mieux faire ce sacrifice pour Dieu, très haut, très fidèle, terme définitif des ascensions du coeur, plutôt que de le faire pour un homme..? pour un pauvre homme..?

Sans doute, il y a l'enfant! C'est lui toute la justification, toute l'espérance, toute la fierté du mariage.

Autrement, je ne vois pas..? Je ne vois plus..? Après avoir cru si bien voir!...

J'ai repris, non pas, argument par argument, — comme dit très bien Colette: une femme ne se conduit pas par des arguments — mais phrase par phrase, boutade par boutade, ce que m'avait dit ma soeur, et qui, somme toute, concordait avec la version de Guy; j'ai tâché d'apaiser les choses. Je me sentais entrer dans mon nouveau rôle... je l'ai joué avec tout mon coeur, si nouveau lui aussi.

J'ai dû y réussir un peu. Car, à sa porte, avant de descendre de l'auto, Colette m'a embrassée très affectueusement, et m'a dit avec un ton ému qui ne lui est guère habituel:

—Merci, Géva, tu m'as fait du bien...

Je vais m'endormir sur ce mot-là... "Faire du bien..." Il semble qu'il exprime toute la formule, la consigne de ma nouvelle vie:

Le plus de bien...
Le moins de mal...
Le reste n'existe plus.

Et c'est moi, Geneviève... Géva... Gièse... qui à vingt-trois ans, en arrive à écrire ces mots d'Imitation de Jésus-Christ:

"Le plus de bien...
"Le moins de mal...
"Le reste n'existe plus."

CHAPITRE XXVII

Le même soir, minuit.

Je vous bénis, ô mon Dieu, d'avoir eu la cruauté de casser, devant ma jeunesse, le mirage de l'amour humain.

Je vous remercie de n'avoir pas permis — la vie étant si courte — que je m'essaye sur cette lyre de déception, et d'avoir, entre vous et moi, supprimé tout intermédiaire.

Je vous remercie de n'avoir plus la foi en ce mot: "Je vous aime" qui me paraissait vrai d'une

Mais vis donc!...

vérité absolue, et que, maintenant, je vois si relatif!..

"Je vous aime..." Et pourquoi..? Parce que nous habitons la même maison... Parce que nos relations nous ont fait nous rencontrer... Parce que je vous ai remarquée et admirée...

"Je vous aime..?" Mais ce mot ne vous est nullement personnel...

Je l'aurais dit, avec la même naïveté, la même sincérité, à tout autre qu'à vous, si j'avais habité une autre maison... eu des relations différentes ou rencontré telle autre âme, égale, ou supérieure à la vôtre.

...Quant à moi, je vous remercie, Seigneur, d'avoir déraciné mon coeur, et de l'avoir transplanté, dès cette terre, dans une autre terre qui est définitive, parce qu'elle est toute vôtre.

L'autre part, Seigneur, est belle... Elle ne peut pas ne pas l'être, puisque ce sont vos mains qui l'ont offerte à notre besoin d'aimer.

Oui... il est bien beau de se marier... de participer à votre acte créateur... beau et bien de donner la vie, et de peupler ainsi le ciel de chers petits êtres, qui sont appelés à être éternellement heureux...

Mais l'homme gâte tout ce qu'il touche. Chaque jour, je vois ce qu'il a fait de votre grand sacrement; et, chaque jour, je me console de n'avoir pas été admise à en courir le risque.

Oui... l'autre part est belle...

Mais vous m'avez donné la meilleure part... Hélas! je ne l'ai pas choisie. J'ai à peine le mérite de l'avoir acceptée...

Et même... oui, je vous remercie, Seigneur, de n'avoir pas humilié en moi ce qu'il y a d'angélique en toute créature humaine, et de vivre déjà ici-bas comme si je n'étais pas d'ici-bas.

Les vies sont conduites, Seigneur! Je ne pressentais rien de la mienne.

Mais, en me retournant, je la comprends; et je bénis les durs sentiers que je ne voulais pas gravir, et par où, Seigneur, vous m'avez forcée de monter jusqu'à cette hauteur, d'où l'on peut déjà juger cette vie, et où l'on commence à recevoir le jour.

Que m'arrivera-t-il demain...?

Je n'en sais rien...

Suis-je hors de toute lutte...?

Combien je le désire!

En me souvenant de l'aide d'hier et de la force de votre intervention, j'ai foi en cette montée de demain.

Vis, ô mon coeur, comme une lumière pour ceux qui sont dans la nuit...

Vis, ô mon coeur, comme une flamme pour ceux qui ont froid.

Vis, ô mon coeur... Et que tous ceux qui ont faim se repaissent de toi... et que tous ceux qui ont soif se désaltèrent au sang de ton sacrifice.

Vis, ô mon coeur.

CHAPITRE XXVIII

Une journée perdue!

Je devais aller voir Suzanne et Yvonne cette après-midi, car le Hangar me prend de plus en plus. Il y a dans tout ce monde des P. T. T.... dans ces cheminotes du Contrôle commun, et les autres organisations féminines de ce quartier, des âmes de toute beauté, des dévouements silencieux, qui me rendent très humble.

Telle négresse quitte ses maîtres pour ne pas laisser péricliter l'oeuvre paroissiale dont elle s'occupe. Et quand je lui pose la question: "Mais et votre situation et vos gages..?" Elle me répond par un geste de détachement superbe, à la sainte Thérèse.

Hier, on me citait une autre petite employée en banlieue; on l'a changée de bureau pour la soustraire à l'influence d'une compagne très pieuse, et affaiblir ainsi sa résistance morale. Tous les loups tournent autour d'elle et la veulent.

Ils la veulent tellement que, pour en arriver plus sûrement à bout, ils ont placé cette enfant à côté d'une fille tarée, très intelligente, presque une spécialiste dans l'art infernal de corrompre les âmes.

Mais sa compagne ne l'abandonne pas, et, jusqu'à présent, l'a gardée. Heureusement le Hangar est là!

Nous y avons toutes notre rôle, suivant notre caractère.

Certaines jeunes filles sont plus en confiance avec les religieuses; d'autres avec les dames; d'autres avec nous, jeunes filles comme elles.

Et aucune n'est jalouse du ministère de la voisine.

J'ai déjà un tout petit monde autour de moi, qui semble avoir besoin de ma jeunesse, de mon affection — jamais de mon argent!

Mon argent, ici, n'est bon qu'à me permettre d'avoir des loisirs; ces petites sont fières, comme moi, je ne suis pas fière.

L'autre jour, elles m'ont demandé de leur apprendre à danser. Ce que j'ai fait, avec l'agrément de la Soeur supérieure qui comprend très bien ce qu'il faut comprendre, et se prête à des concessions de surface, pour arriver à des résultats de fond.

Donc, elles ont dansé; et ce fut très gentil, très familial. Je leur ai même appris quelques-unes de ces vieilles danses françaises qui sont si jolies, comme le menuet, la pavane.

Elles parlent déjà d'organiser une séance, où il y aurait un petit numéro de danse réglé par moi.

J'ai l'impression, qu'à 2 heures, lorsqu'elles retournent à leur bureau, elles sentent, chaque jour davantage, qu'elles ne sont plus seules... qu'on les aime très réellement, qu'on les suivra dans la vie, et dans leur vie.

Quelques jours après.

Cela m'encourage. Moi, hier si timide, je prends maintenant des initiatives inattendues qui font parfois sourire maman, laquelle ne peut admettre que je vieillis, et surtout que j'évolue.

Ainsi, on me consulte, on m'écrit...

Et je réponds!... Et tout ce qui touche ces petites m'intéresse.

Elles ne savent d'ailleurs comment me témoigner leur reconnaissance... C'est un bouquet par-ci... une broderie par-là. J'ai beau répéter que je ne veux absolument rien; elles ont tant de plaisir à me donner, que je n'ose jamais refuser. Je sens que je leur ferais vraiment de la peine. Et, peu à peu, ma chambre change de souvenirs. La sensibilité mondaine et personnelle d'antan descend dans les tiroirs, et la charité s'accroche aux murs.

Dieu s'avance...

Donc, je devais aller voir Suzanne qui va beaucoup mieux, et aussi Yvonne qui, elle, va beaucoup plus mal. Mais maman m'a demandé de l'accompagner au mariage des Machecoulle, et au lunch. J'ai dû mettre une robe très habillée, et j'étais tout à fait sous les armes.

J'ai rencontré là ce que je supposais, c'est-à-dire une foule de ces amies vagues et prolixes, qui éprouvent le besoin de se jeter à toutes les têtes:

—Mais on ne vous voit plus!...

—Mais que faites-vous donc..?

Et, de loin, pour varier, j'ai distingué des figures sérieuses autour de maman, et perçu la fameuse phrase obsédante:

—Il faut absolument marier Geneviève!..

Pourquoi "absolument"?

Une grosse dame "très marieuse" m'a entreprise et, en me parlant de trente-six choses, a eu la prétention de beaucoup m'étudier... Elle me posait des questions... me raisonnait:

—Mais enfin, ma chère enfant, il faut songer à l'avenir!... Vous n'aurez pas toujours votre chère maman!...

Je le sais bien!... Si cette dame s'imagine que je l'ai attendue pour y penser!

J'ai assisté de très près à la cérémonie, puisque j'étais "suppléante de demoiselle d'honneur".

Je connais beaucoup la petite Jeanne Machecoulle. Elle est gentille, comme nous sommes presque toutes gentilles à vingt ans. Elle avait l'air un peu abasourdie de tout ce qui lui arrivait d'extraordinaire en cette froide matinée. Son mari m'a paru un petit monsieur prétentieux, plein de lui-même. Il avait une manière à lui, presque ridicule, de relever, pour s'asseoir, les deux pans de son habit, et, puissamment riche, n'a pas trouvé de billets à mettre dans les bourses, pourtant très jolies, que nous lui avons aimablement tendues.

(A suivre)

:-: Pour lire au foyer :-:

Pour le Mois des Morts

Ils allaient perdre leur père.

Quelle douleur!

Lui et elle n'avaient, depuis quinze ans, vécu que pour lui.

Aussi avec quel dévouement ils le soignaient!

Ils avaient organisé leurs heures de garde auprès du moribond. François se couchait à huit heures et se levait à une heure. Jeanne allait prendre son repos pour se lever dès six heures le lendemain matin.

On les citait dans le voisinage comme des modèles de piété filiale, et chacun disait:

"Qu'il a de la chance d'avoir des enfants comme ceux-là!"

...Les derniers moments du brave homme furent pénibles. Une fièvre ardente le consumait..., il suffoquait..., les plaies de son pauvre dos lui causaient d'horribles tortures.

Jeanne était aux aguets.

"Avez-vous soif, papa?

—Oh! oui.

Soulevant pieusement la tête endolorie, elle déposait, avec une petite cuiller, quelques gouttes de citronnade sur les lèvres desséchées...

Les yeux du vieillard s'ouvraient comme pour dire: "Merci!"

A d'autres moments, l'air manquait.

François d'un côté du lit, Jeanne de l'autre, soulevaient le malade et essayaient de le faire respirer en lui approchant un flacon d'éther. Puis venait l'heure terrible où il fallait panser les plaies.

Jeanne et François y mettaient tout ce que l'affection leur inspirait de délicatesse.

Un soir, le vieillard fit un signe.

Les deux enfants accoururent auprès du lit.

De sa voix mourante, il articula: "Vous ne m'oublierez pas?..."

Les larmes aux yeux, ils lui répondirent en l'embrassant:

"Jamais! Nous vous le jurons!"

Puis le moribond, levant sa main amaigrie, la plaça sur leurs têtes comme pour les bénir et consacrer leur serment.

Quelques heures plus tard, le bon vieux père s'éteignait.

Il fallut régler les détails funèbres.

On n'était pas très riche mais on tenait à bien faire les choses.

Aussi on suspendit des tentures avec des initiales à la porte de la maison, on prit le corbillard à draperies, avec deux chevaux et des croque-morts en livrée...

A l'église on tint à satisfaire le public: on fit habiller les prie-Dieu, la chaire, d'étoffe noire à lames d'argent..., on demanda un peu de musique..., les ornements de velours brodé, en un mot quelque chose de convenable.

M. le Curé interrogea bien Jeanne et François:

"Désirez-vous un trentain de messes?"

Ils réfléchirent... puis, d'accord, comme s'ils s'étaient concertés:

"Ce sera difficile, Monsieur le Curé, parce que nous avons beaucoup dépensé... et nous songeons qu'il va falloir nous occuper du tombeau...

—Vous le ferez plus simple, mes bons enfants.

—Mais ce serait moins solide: nous le voulons en granit...

—Vous avez tort, car les messes...

—Oh! Monsieur le Curé, fit Jeanne, les messes dureraient trente jours, tandis que le granit c'est pour l'éternité..."

—Et de fait le bon vieux père eut son granit.

Sur le granit, on aligna des couronnes en perles.

Autour des couronnes, Jeanne et François portaient des fleurs.

Chaque dimanche matin, ils achetaient un bouquet, délicieux de couleurs et de parfums, et le déposaient à la place de l'autre déjà fané...

Quand ils revenaient du cimetière, tous deux se décernaient un brevet de fidélité, se disant l'un à l'autre:

"Si papa nous voit... il doit être content...

—Oui, très content, car nous ne l'oublions pas!..."

...Or, voici qu'un matin du Jour des Morts, Jeanne se leva en sursaut et courut dans la chambre où son frère dormait encore:

"François?

—Qu'as-tu?

—Je l'ai vu!

—Qui?

—Papa!"

François regardait sa soeur, se demandant si elle devenait folle...

"Explique-toi, supplia-t-il.

—J'ai fait un rêve abominable.

—Raconte."

Et François se dressa sur son séant, les yeux brillants.

"Tout à coup, au milieu de mon sommeil, je l'ai aperçu..., si tu avais vu sa pauvre figure... toute tirée... douloureuse... Ca m'a fait mal..."

Elle s'arrêta pour se remettre...

"Il m'a dit: pourquoi m'as-tu oublié?

—Mais, papa, nous pensons à toi...

—Non, vous êtes des ingrats...'

François secoua les épaules:

"Tu rêves encore, fit-il en riant; tais-toi donc, retourne dormir."

Elle reprit sèchement:

"Pas du tout. Attends la suite. Papa a ajouté: Quand j'étais malade tu me donnais à boire..., tu me faisais respirer..., tu étais aux petits soins..., tu me pansais... tu ne pouvais supporter de me voir souffrir..., depuis que je suis ici, je meurs de soif..., j'étouffe..., je suis torturé... et tu ne t'occupes plus de moi!... tu m'as abandonné!..."

Les yeux de Jeanne traduisaient son angoisse.

"Il me semble, continua-t-elle, que j'essayais de m'excuser, quand il reprit:

'Si tu avais eu pour moi depuis ma mort la centième partie du dévouement que tu me témoignais de mon vivant, je serais sauvé. —Mais, papa, nous t'avons donné des honneurs funèbres... —Tentures, chevaux, musique, luxe, ne m'ont pas rafraîchi..."

"Et il reprenait: J'ai soif!..., je souffre..., et vous m'avez oublié... Tout ce que vous faites console peut-être votre douleur et non la mienne!"

Jeanne disait à son frère:

"Jamais je n'oublierai la voix qui résonnait à mes oreilles..., il disparut en me disant ces mots:

"Assez de fleurs sur l'inutile granit... Pensez à moi et non à vous.., des prières, des sacrifices, des messes!... pour être fidèles à votre serment!...

Ils se turent en se regardant.

François dit à Jeanne, après avoir, dans un moment de réflexion, remis les choses au point.

"Au fond, ce n'est qu'un cauchemais que risquons-nous à profiter mar...

—Assurément, rien de plus... de la leçon?"

Tous deux, au lieu de se diriger vers le marché aux fleurs, pourtant joliment pourvu le jour des Morts, s'en allèrent au presbytère; les bouquets furent transformés en messes... et quand ils se rendirent au cimetière, s'ils avaient les mains vides, ils avaient le coeur plein de pieuses prières qu'ils répandirent à profusion.

Alors ils mirent fleurs et parfums, rosée et gaieté, non sur les ossements, mais sur l'âme de leur pauvre père.

Et ils se disaient, comme si leurs yeux, jusque-là fermés, s'étaient ouverts: "Nous étions insensés, nous ne nous acharnions qu'à éblouir notre chagrin..., à satisfaire notre amour-propre..."

Ils ajoutaient:

"Quelle erreur!... quand donc les vivants saisiront-ils que ce n'est pas leur propre douleur, mais celle des morts qu'il faut soulager?..."

Abbé C. GRIMAUD.

Nouvelles

RECUS PAR S. S. LE PAPE

CITE VATICANE. — Le Souverain Pontife, au cours du mois d'octobre, a accordé des audiences à plus de 12,000 couples de nouveaux mariés.

:::

PROTESTATIONS

MADRAS (Inde). — La "Madras Catholic Social Guild" avait organisé à Madras le 4 octobre 1934 un meeting de protestation contre les films immoraux. Le meeting rassembla une foule énorme de catholiques et de non-chrétiens; des orateur hindous, protestants, catholiques, prirent successivement la parole pour flétrir le cinéma immoral et demandèrent aux assistants, spécialement aux jeunes gens, de boycotter les cinémas au programme desquels figurent des films répréhensibles.

:::

PERSECUTION RELIGIEUSE AU MEXIQUE

Le président Roosevelt a reçu le R. P. John Burke, une des plus éminentes figures de l'Eglise catholique américaine, qui l'a entretenu de la situation religieuse au Mexique.

Cet entretien tire son importance du fait que de nombreuses associations et revues catholiques demandent le rappel de M. Josephus Daniels, ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, qu'elles accusent d'avoir approuvé publiquement le programme antireligieux du gouvernement mexicain. Des conférences qui ont eu lieu à Vera-Cruz, en 1928, entre MM. Burke et Calles, avaient largement contribué à mettre fin aux troubles sanglants causés par le conflit religieux qui avait commencé en 1926.

:::

BANNISSEMENT DE JOURNAUX

MEXICO. — Les journaux de langue espagnole La Prensa, de San Antonio, Texas, et La Poinion, de Los Angeles, ont été bannis du Mexique par le gouvernement de ce pays, probablement à cause d'articles au sujet de la situation religieuse.

:::

Pie XI satisfait de ce Congrès

CITE VATICANE. — Sa Sainteté Pie XI a reçu le cardinal Pacelli et les membres de la mission pontificale au congrès eucharistique de Buenos-Ayres. Le Pape a prononcé une brève allocution, exprimant sa joie et sa gratitude au sujet des magnifiques résultats obtenus par le congrès. Il a plu au Seigneur, dit le Saint-Père, d'accomplir de grandes choses par l'intermédiaire de votre mission.

:::

NEO-PAGANISME

BERLIN. — On apprend que le chancelier Hitler, pour donner une fiche de consolation aux nazis déçus par l'abandon où il laisse les chrétiens-allemands", va reconnaître comme religion, à côté du protestantisme et du catholicisme, le néo-paganisme du Dr Rosenberg. Cette nouvelle doctrine, qui a déjà fait de nombreux adeptes dans le Reich, peut se comparer au shintoïsme japonais.

Pour qu'on vive...

Nous extrayons de la vaillante revue "L'Action Nationale", l'article suivant qui ne manque ni d'intérêt ni d'actualité.

L'AVENIR DE LA CONFEDERATION

On en discute. Et il y a lieu de le faire. D'ici quelques années, quelques mois, peut-être, une grosse partie va se jouer à Ottawa où il n'y a nulle nécessité pour nous d'être dupes L'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la chose est certaine, aura besoin de modifications; ces modifications sont d'ailleurs en voie de s'accomplir par une sorte de détour anticonstitutionnel. Les provinces exigent un rajustement des charges financières. Une plus nette juridiction s'impose, entre les pouvoirs, en matière de législation économique et sociale. En quel sens se feront les modifications inévitables? Assisterons-nous à une centralisation ou à une décentralisation des pouvoirs? Il n'est pas niable que le vent soit à la centralisation, à l'unification à outrance. Ainsi le veulent le tempérament et les doctrines politiques de certains hommes à Ottawa, grands partisans de la manière forte et qui, à la faveur des théories régnantes de l'économie dirigée, veulent tenir entre leurs mains tous les leviers de commande, tous les ressorts de l'activité nationale. Ainsi le veulent également quantité de nouveaux venus, ceux de l'Ouest en particulier, pour qui le pacte de 1867 pèse moins qu'une botte de paille, et dont le mépris pour tout le passé canadien n'a d'égal que leur ignorance, aussi vaste que la prairie. D'autre part l'étendue du pays, la faible ou l'intermittente convergence des intérêts de l'est et de l'ouest, le particularisme économique du plus grand nombre des provinces, la présence chez elles de minorités ethniques ou religieuses, le particularisme national et culturel de 3 millions de Canadiens français, sont assurément des réalités qui postulent, dans les institutions politiques, beaucoup de souplesse, un dosage prudent de liberté et d'autorité. On voit donc venir le heurt qui ne peut manquer d'être violent.

LES MEFAITS DE LA CONFEDERATION

Il est même à prévoir que l'édifice en craquera. Ce dénouement, on le sait, n'est pas fait pour nous surprendre. Nous n'avons jamais cru, ici, d'une foi très robuste, en ce pacte qui fut par trop, à l'heure de la signature, une solution opportuniste pour politiciens mal pris. Plus encore que toute autre forme d'Etat, les fédérations n'ont chance de vivre que si la sagesse politique s'interdit les intérims. A l'égard les unes des autres les parties contractantes ont besoin d'user constamment de beaucoup de largeur d'esprit. Une vertu entre autres y est de mise, vertu politique assez rare de nos jours: le respect du droit d'autrui et des signatures données. Les fédérations ne sauraient être des façades commodes à l'abri desquelles les majorités puissent se livrer à l'orgie de leurs convoitises, à leurs frénésies de domination. Le gouvernement central a, pour sa part, un rôle bien défini. Et ce rôle ne consiste pas à tolérer ou à favoriser de son mieux les ambitions désordonnées des majorités, mais à se constituer modérateur, arbitre, mainteneur d'équilibre. Investi de la garde de l'intérêt général, il ne peut se solidariser avec l'intérêt du particulier, ce particulier fût-il le plus fort, qu'en se mentant à soi-même et en se détruisant de ses propres mains. Par conséquent, miner sournoisement les droits provinciaux, les diversités ou les particularismes légitimes, n'est pas son affaire. Son rôle, encore une fois, est bien plutôt de s'en constituer le gardien et le protecteur et surtout de les harmoniser pour l'intérêt commun. Or n'était-ce point là demander à la majorité anglo-saxonne par trop de sagesse et d'esprit de renoncement? Et c'est ici qu'on aperçoit la part d'idéalisme chimérique et naïf qui trouva place, en 1867, dans l'esprit des constituants canadiens-français. Le passé, les attitudes, les passions anciennes et récentes de la majorité étaient là pour nous en avertir: elle n'accepterait jamais qu'à contre-coeur et elle finirait par considérer comme un non-sens l'existence et l'essor libre d'un Canada français de quelques millions d'âmes dans la vaste Amérique anglaise et dans l'empire britannique. Si un traitement de faveur lui plairait assez où elle aurait figure de majorité, elle n'accepterait jamais de bon gré, non plus, une égale mesure de liberté pour le protestant et le catholique où ce dernier ferait la minorité. Le sentiment plus généreux d'un bon nombre d'hommes politiques ou d'intellectuels anglo-canadiens ne change rien ici à l'affaire. On ne verra point la masse se dépouiller de ses préjugés ni de son rigide complexe de supériorité. Et comme en démocratie parlementaire il faut compter avec la masse, la majorité anglo-saxonne — c'est là de l'histoire — ferait triompher dans toutes les provinces la politique scolaire que l'on sait, en dépit de quelques esprits plus généreux, elle ferait, du gouvernement central, un instrument d'unification ou d'assimilation, l'instrument de ses instincts dominateurs. Qu'on se rappelle tout simplement les incidents auxquels donne lieu la pratique du bilinguisme officiel et comment l'émission d'un billet de banque bilingue menaça de soulever de Halifax à Vancouver un ouragan de fanatisme.

LA PART LAMENTABLE DES NOTRES

Il faut dire que les nôtres ont bien leur part de responsabilités en cette oeuvre de désagrégation. Il n'y avait qu'un moyen d'empêcher la sagesse politique de trahir son rôle et c'eût été de l'appuyer de la vertu de force. C'eût été de dresser, contre les persécuteurs ou les démolisseurs de constitution, un Canada français unanime, non pas arrogant, mais intransigeant dans sa volonté de faire respecter la liberté et la justice. Une telle attitude nous eût valu, sans doute, aux heures d'assaut, quelques chocs assez forts, peut-être même de la casse. Le malheur et le lâche aveuglement de nos chefs furent d'oublier, qu'en un pays comme le nôtre et voire nulle part en ce bas monde, l'on ne gouverne longtemps ni surtout indéfiniment contre quarante ni même trente pour cent de la population. Etant donné sa situation géographique et quelques autres facteurs, il n'était pas et il n'est pas au pouvoir de la majorité de faire longtemps une Irlande du Canada français. Et nous ne disons rien de l'enrichissement vital, des vertus constructives qu'eussent suscités, développés ces sursauts d'énergie chez un petit peuple qui a bâti le meilleur de son passé aux heures d'orage et d'épreuves. Mais voilà! Pour ce rôle splendide il nous eût fallu des chefs aussi clairvoyants qu'héroïques, des hommes qui eussent été chaque fois de grands hommes. Ces guides, la Providence nous les a refusés. Au lieu de chefs nous n'avons eu que des suivants; au lieu de grands hommes nous n'avons eu presque habituellement que des petits hommes de parti qui, dans la politique fédérale, ont moins cherché le bien de leurs compatriotes, le maintien de la confédération et de son esprit initial, que leur bien d'individus et les intérêts de leur clan. Groupe anonyme dans l'un ou l'autre parti, députés et sénateurs canadiens-français ont généralement placé le parti plus haut que leur nationalité et, pour ne pas compromettre les chances ou la tranquillité du parti et surtout leur propre tranquillité, ils se sont faits les complices de la majorité dans son oeuvre d'unification et de démolition. En somme, nos chefs nous ont proposé et ont pratiqué sur nous une politique de lente démoralisation, sans prendre garde aux terribles chocs en retour d'occasion possible le jour où une génération, moins docile aux narcotiques électoraux, n'accepterait plus comme une destinée nationale la démission progressive et définitive. Or, à qui se tient aujourd'hui aux écoutes de la jeunesse, tout semble indiquer que voici poindre une génération d'esprit revêche. Faculté de rebondissement mal éteinte, grâces à Dieu, dans l'âme d'un peuple resté riche d'énergies secrètes. Après avoir poussé comme les autres au char de l'Etat, les Canadiens français ne veulent plus se contenter du rôle que leur offrent leurs politiciens: celui de valets de pied. Les jeunes en avertissent leurs aînés d'un ton plutôt vif. Si bien que demain ce pourrait être la politique de l'inconnu.

L'EDUCATION NATIONALE

Raison nouvelle de nous appliquer à la réforme de notre éducation et de forger pour cet avenir notre métal humain. Ce n'est pas tout de souhaiter ou de nous préparer d'autres destins. Il faut y être prêts. Il y a déjà plus de trois cents ans que notre histoire n'a cessé d'être grave. Le proche avenir nous réserve-t-il autre chose? Aussi quoi de plus stupéfiant que la belle insouciance d'un si grand nombre de nos éducateurs! Aux visiteurs français qui viennent de passer chez nous, il a suffi de quelques heures de séjour pour saisir le drame de notre vie: situation unique au monde de ces trois millions de Français obligés de défendre leur âme contre toutes les forces du continent. S'ils nous ont bien regardés au fond des yeux, nos visiteurs ont pu découvrir en même temps, le peu d'inquiétude que nous apporte, hélas! cette effroyable situation. Elle nous trouble et elle trouble une bonne partie de nos éducateurs à peu près comme s'il s'agissait des habitants de la Patagonie. Il est vrai que si, par un pourcentage d'occasion, l'on essayait d'évaluer ce qui existe dans l'âme du Canadien français moyen, ce qui pourrait s'appeler le sens national, et nous entendons par là des notions élémentaires d'histoire canadienne, une modeste fierté de son origine, de son passé, de sa langue, de sa culture, une volonté modeste également de préserver cet héritage spirituel et de le transmettre à ses enfants, il est vrai, disions-nous, qu'à l'exception du Canadien français fouetté quelque peu par une société patriotique ou par la lecture d'un journal de combat, l'on n'arriverait pas à trouver dans l'âme des nôtres cinq à six pour cent de sentiment national véritable ou substantiel. Mais que peut faire un tel état d'âme collectif à des maîtres qui ont désappris l'art de réfléchir? L'autre jour, au sortir d'une conférence à des instituteurs où il avait été question d'éducation nationale, quelqu'un qui connaît bien notre personnel enseignant nous disait: "Tout ceci nos maîtres et nos maîtresses le voudraient bien faire; c'est en haut que ça ne marche pas". En haut quelques-uns, sans doute, voudraient bien que cela marchât. Mais l'insouciance des autres a quelque chose de phénoménal. Ici nous faisons encore appel aux puissances d'opinion. Qu'on nous aide à secouer un criminel optimisme, l'apathie prodigieuse de tous ces suffisants qui mériteraient d'abord d'être fouettés pour leur insuffisance.

Jacques BRASSIER.

:::

LETTRE DE L'A.C.V. A M. TASCHEREAU

L'Association Catholique des Voyageurs du Canada vient d'adresser la lettre suivante à l'hon. Premier Ministre de la province de Québec, relativement au partage de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial:

Montréal, 25 octobre 1934

A l'hon. L.-A. Taschereau,
Premier ministre de la
Province de Québec,
Palais Législatif,
Québec.

M. le premier ministre,

Des dépêches d'Ottawa nous annoncent que certains amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord seront proposés à la réunion des premiers ministres provinciaux, à Ottawa.

A titre de société nationale, permettez-nous à ce sujet, une expression d'opinion.

Pour ce qui a trait aux garanties obtenues lors de la Confédération pour le plein exercice de nos droits religieux et nationaux, nous défendons avec force les positions acquises.

Par contre, pour tout ce qui a trait à distribuer du bien être ou des ressources au sein de la population canadienne, comme le feraient, v.g., des assurances sociales, soit sous forme de garantie contre le chômage forcé, soit sous forme de réglementation du commerce, ou de restrictions contre les abus d'une certaine classe d'industries, nous croyons nécessaire de faire les concessions d'ordre constitutionnel requises pour qu'une législation sociale sur une base fédérale soit établie chez nous.

Le droit d'être catholique et français ne semble pas incompatible avec le droit, commun à tout Canadien, de participer aux largesses du Fédéral, ni nous priver de privilèges qui, dans le domaine social, sont aujourd'hui le lot ordinaire des citoyens vivant sous le régime de la grande industrie.

Veuillez croire à toute notre estime.

Respectueusement soumis,
L'A. C. V. du Canada.

:::

SÛRETÉ

—Moi, j'y suis allé chez les antropophages...

—Ils ne vous ont pas mangé?

—C'était pendant le Carême.

:::

Les faits et les idées

****

Des compétences

Notre devoir est de nous organiser avec efficacité, dit l'hon. Arthur Sauvé

MONTREAL.—"Nous, Canadiens français, notre devoir est de nous organiser avec efficacité pour obtenir notre part de positions et de promotions. Nous avons des jeunes gens intelligents avec des aspirations encourageantes et rassurantes ayant l'amour du travail, le souci des intérêts de notre race et de notre pays. Ce sont ceux-là qu'il faut non pas pousser d'abord, mais bien préparer," dit l'honorable M. Sauvé.

Parlant devant l'Association des Anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes, le ministre des Postes a traité du Service civil dont il a fait le résumé historique et ensuite l'exposé sommaire de son organisation actuelle.

Il a surtout insisté sur la nécessité de former des compétences.

"Votre école, dit-il, formera de plus en plus des hommes dont la valeur correspondra à nos besoins, des hommes capables d'atteindre les sommets dans le service civil et ailleurs. Nous en avons grandement besoin. Que votre Association soit un foyer d'animateurs éclairés sur nos réalités".

DEUX PRINCIPES

Avant la Confédération donc, deux principes ont été reconnus: que les nominations devaient être faites par le gouvernement et de plus que les fonctionnaires ne devaient pas se mêler activement de politique. Sous le régime de la Confédération, les mêmes principes étaient appliqués jusqu'en 1882, alors que l'on a adopté une nouvelle loi du service civil à la suite d'une agitation pour une réforme.

A partir de 1882, une commission d'examinateurs dressait une liste de candidats compétents et le ministre devait choisir ses fonctionnaires d'après cette liste.

Le débat sur le patronage politique s'est poursuivi pendant plus de trente ans.

En 1842, Sir Hector Langevin disait: —"Il y aura toujours de la politique dans les nominations", et en 1904, sir William Mulock disait: —"C'est la pratique du gouvernement actuel de se rappeler de ses partisans dans l'exercice du patronage." Mais en 1908, le gouvernement a établi une commission permanente du service civil qui avait juridiction absolue sur tout le service intérieur. Cette loi substituait entièrement la commission aux ministres pour l'exercice du patronage, et en 1918 tout le service public tombait exclusivement sous la juridiction de la commission. C'était pratiquement l'abolition totale du patronage.

Et puis, certaines tentatives ont été faites pour rétablir partiellement le patronage politique. On n'y a réussi que dans une mesure très limitée.

53,000 EMPLOYES

M. Sauvé exposa ensuite l'importance du service public qui compte environ 53,000 employés, exclusion faite cependant des employés des chemins de fer de l'Etat. La commission a fait préparer une liste et un classement des divers postes administratifs. On y voit que les fonctionnaires se répartissent entre environ 2,000 catégories de fonctions; que l'administration comprend 46 départements, bureaux ou offices. Plus de 25 pour cent des fonctionnaires réguliers sont à l'emploi du ministère des Postes qui est l'un des plus importants de l'Etat. Il a ses bureaux dans tout le pays et même dans les endroits nouvellement ouverts à la colonisation.

Il distribue les matières postales, garde une caisse d'épargne populaire et remplit bien d'autres fonctions.

Le ministère du revenu national, (douanes, accises et impôts sur le revenu) est un autre ministère très important. Il perçoit la plus grande partie des impôts.

M. Sauvé explique ensuite comment on peut se faire admettre au Service Civil. La loi actuelle a créé un rouage en vertu duquel se font les nominations et les promotions, et le ministre en général est obligé de se soumettre à cet état de choses.

C'est la Commission qui choisit les aspirants à la suite d'examens écrits. Ce qui veut dire que les personnes sont employées selon la qualité requise par la Commission et leur avancement dépend de leur application au travail. Les éléments d'ingérence politique et de favoritisme personnel sont généralement éliminés.

En terminant, monsieur Sauvé insiste sur la nécessité de former des compétences et invite l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Hautes Etudes à contribuer davantage à cette oeuvre nécessaire.

:::

M. Taschereau répond à M. Duranleau

"Nous conserverons notre religion, notre langue et nos institutions"

CONTRADICTIONS

QUEBEC. — Notre administration provinciale a toujours lutté en faveur des droits de Québec, que ce fût un gouvernement conservateur ou libéral qui gouvernât à Ottawa, et elle continuera de le faire à l'avenir. Telle est la déclaration faite par le premier ministre Taschereau dans des commentaires sur le récent discours prononcé à Toronto par l'hon Alfred Duranleau, ministre de la Marine.

M. Duranleau, dit-on, a déclaré que l'administration actuelle de Québec persistait à attaquer les soi-disant empiètements fédéraux et qu'elle le faisait surtout pour des fins politiques, et que de plus elle avait l'appui des journaux libéraux.

Les assertions de M. Duranleau, dit le premier ministre Taschereau, me semblent tout à fait contradictoires. Il insiste d'abord sur le fait que Québec doit protéger ses droits et il semble ensuite blâmer le gouvernement provincial d'agir ainsi.

L'accusation de M. Duranleau, à savoir que nous avons fait de la politique en cette question, est non seulement injuste mais encore inexacte, continue M. Taschereau. Le gouvernement libéral King était au pouvoir à Ottawa lorsque nous nous objectâmes à toute intervention dans la question du St-Laurent. Et, lorsque nous discutâmes la question des pêcheries avec les autorités fédérales, nous sommes-nous opposés aux conservateurs? Nous ne l'avons pas fait. Et c'était le gouvernement libéral King qui était alors au pouvoir.

Nous du Québec, avons d'importants intérêts à protéger, et nous travaillons à conserver notre religion, notre langue et nos institutions traditionnelles, et nous avons l'intention de continuer de le faire.

:::

Notre loi des compagnies la pire au monde

Déclarations du colonel Drew --- Réformes nécessaires pour la survivance du capitalisme

LOI UNIFORME

HAMILTON. — La réforme de la loi des compagnies est le premier problème que le pays doit résoudre, a déclaré en substance le colonel Georges-A. Drew, parlant devant le club de publicité à Hamilton.

Il affirma que la loi des compagnies au Canada était la pire au monde. L'ancien chef de la commission des titres et valeurs en Ontario expliqua que "la seule issue à l'état de choses actuel" serait une loi des compagnies uniforme, adoptée par chacune des 10 législatures canadiennes ou encore une loi fédérale des compagnies, approuvée par chacune des provinces.

"Ce n'est plus, continua-t-il, un débat académique pour les avocats ou les hommes d'Etat. Car la survivance du capitalisme est la question la plus inquiétante que le pays doit affronter aujourd'hui. A moins que l'on n'assure une plus grande somme de protection à l'épargne que durant l'orage financier de 1929 ou qu'à l'heure présente, nous n'avons nullement raison d'avoir désormais confiance dans les valeurs des corporations."

L'ancien commissaire attaqua les périodiques financiers qui sont supposés donner des "tuyaux" aux spéculateurs ou épargnants et stigmatisa la mise en circulation de faux renseignements dans le public. "D'après les lois actuelles, dit-il, les acheteurs de titres ne sont pas certains des renseignements auxquels ils ont droit avant de faire des placements".

:::

Un discours de M. Stevens

Il défend sa conduite et attaque les magasins chaînes, et à rayons, et les amalgamations au capital soufflé.

TORONTO. — M. H. H. Stevens, qui vient de démissionner comme ministre du commerce et comme président de l'enquête sur les prix de revient et les prix de vente de l'industrie et du commerce, a parlé devant une assemblée organisée par l'Association des marchands détaillants de l'Ontario. Son discours a été une défense de sa conduite comme président de l'enquête, une nouvelle attaque contre les grandes chaînes de magasins, les magasins à rayons et les amalgamations au capital soufflé, et quelques suggestions en fait de remèdes.

ANCIEN PRESIDENT



H. H. STEVENS
Photo de M. Stevens, peu de temps avant son premier discours public depuis sa querelle avec le premier ministre Bennett.

Lois défectueuses

M. Stevens a dit que les lois canadiennes concernant les compagnies sont fondamentalement défectueuses et que là se trouve au moins un moyen par lequel le parlement pourrait contribuer à la correction des abus qui existent dans la structure économique du Canada.

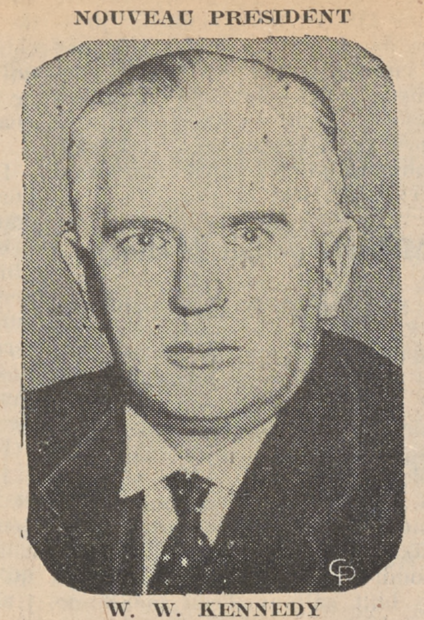
L'orateur a alors dénoncé de nouveau les méthodes commerciales immorales et antiéconomiques, cité divers exemples de marge entre le prix de revient et le prix de vente révélés à l'enquête et a demandé aux marchands détaillants de garder leurs méthodes d'affaires correctes, tout en s'organisant pour obtenir une méthode loyale de la part des autres.

Si nous devons avoir une monnaie saine à tout prix, ayons aussi des valeurs mobiliaires saines. L'émission d'actions sans valeur est une aussi mauvaise forme d'inflation que l'inflation indue de la monnaie de papier. Chaque action de $100 devrait être représentée par $100 de valeur réelle de vrai placement.

Cela est loin d'être le cas dans les compagnies canadiennes. En 1928 et 1929, le capital autorisé des compagnies canadiennes a augmenté de $5,425,000,000 et pendant la même période les épargnes disponibles pour du capital n'étaient que de $2,000,000,000. Ce dernier montant était composé de $500,000,000, montant estimé des épargnes annuelles du peuple pour fins de capitalisation, plus $100,000,000 de capitaux importés, et la transformation de propriété de sociétés privées en propriété de corporations représentait le reste.

Parmi les résultats de cette finance, M. Stevens signale le fait que sur 131 consolidations d'affaires de 1921 à 1930, 16 entreprises, ou 12 pour cent, ont fait faillite entre 1930 et 1933, 48 ou 37 pour cent ont subi des déficits, 21 ou 16 pour cent ont eu des profits regulièrement déclinants, et seulement 15 ou 11 pour cent ont montré de l'amélioration.

NOUVEAU PRESIDENT



W. W. KENNEDY
Voici la plus récente photo de M. W. W. Kennedy, qui remplaça l'hon H. H. Stevens comme président de la Commission Royale d'enquête sur les achats et ventes. Il enquête actuellement sur les pêcheries dans les provinces maritimes. M. Kennedy, membre conservateur de Winnipeg Sud-Centre, a été photographié à son bureau pendant une session.

Les gains de 88 corporations

M. Stevens a alors produit un sommaire des gains de 88 corporations refinancées entre 1926 et 1930. Il remarque que, dans l'opération, on a offert au public le privilège de souscrire l'argent comptant en donnant l'entier contrôle aux promoteurs. De ces corporations, 19 ont vendu des obligations au public. Dans dix, les obligations n'ont pas gagné l'intérêt, six sont tombées en liquidation, et dans neuf cas on a gagné l'intérêt. Sur 47 compagnies qui ont vendu des actions privilégiées, 8 sont tombées en liquidation, 30 n'ont pas gagné le dividende préférentiel et 9 n'ont pas gagné le dividende. Sur 13 compagnies qui ont vendu des actions de classe "A", aucune n'a gagné le dividende chaque année jusqu'à date, quatre l'ont gagné pour un an, trois pour deux ans et deux pour trois ans, tandis que la majorité a subi des déficits en 1932 et 1933. Sur 13 compagnies qui ont vendu des actions communes au public, trois ont perdu leur identité, trois ont gagné un faible dividende jusqu'en 1932, et sept n'ont rien gagné ces dernières années.

Surévaluation

Le sommaire montre qu'il y a eu surévaluation des actifs et surcapitalisation, qu'il n'y avait pas de valeur correspondante derrière les actions communes, et que les promoteurs, qui dans de nombreux cas recevaient des actions communes comme boni, n'ont rien donné en retour en valeur réelle.

M. Stevens a dit que maintenant qu'il n'est plus président de l'enquête, il est libre de rendre hommage à la presse du Canada pour la manière dont l'enquête a été rapportée pendant la dernière session du parlement.

La grande maxime de Lincoln: le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple est la meilleure définition possible d'un Etat démocratique, dit-il, mais la dernière partie: le gouvernement pour le peuple n'a pas été mise en pratique. Les hommes, et non les dollars, doivent être le facteur déterminant dans la destinée de notre pays. La doctrine: "Je ne suis pas le gardien de mon frère" est désuète. On ne devrait pas permettre à un employeur de milliers de personnes de dire qu'il n'est pas responsable de leur bien être.

Le droit d'incorporation a été un cadeau de l'Etat. On s'en est servi dans ce pays pour permettre aux individus d'échapper à la responsabilité d'actes non sociaux. Il est difficile de poursuivre une corporation; la seule punition qu'on puisse lui infliger c'est l'amende. Ce serait bien que quelques-uns de ceux qui sont responsables des actes des corporations en portent la pleine responsabilité comme individus.

Souffrance et prospérité

M. Stevens cite des marges de profits de grandes entreprises et il conclut: On a trop demandé aux gens de patienter alors que ceux qui pouvaient diminuer la souffrance jouissaient d'une prospérité non ordinaire. C'est ma réponse à ceux qui me blâment de discuter ces choses en public. Les deux grands chefs politiques du pays, mon bon ami, M. King et le premier ministre, ont dit que j'avais tort dans mes commentaires sur l'enquête.

L'orateur dit que son dernier acte comme ministre a été d'émettre 90 autorisations pour poursuivre certaines chaînes de magasins de Toronto pour n'avoir pas donné le poids suffisant. S'il n'avait pas été scrupuleusement soigneux il en aurait pu émettre 200. Il attendra le résultat avec confiance, vu que sur 57 causes à Ottawa, le ministère en a gagné 55. Il a ajouté que si le parlement dure assez longtemps il présentera peut-être une loi à l'effet qu'un magasin qui ne donne pas un poids suffisant soit cadenassé pendant une certaine période et que l'on place au dehors une affiche en indiquant la raison.

Commencer chez soi

L'ancien ministre a ensuite demandé aux marchands d'examiner si eux-mêmes sont exempts des défauts qu'ils reprochent aux autres et de s'unir pour lutter contre les abus. Si les hommes d'affaires mettent leur propre maison en ordre, a-t-il dit, on n'aura pas beaucoup besoin de lois. S'il en avait le pouvoir, il dit qu'il ferait prononcer à chaque marchand présent le voeu qu'il ne tolèrera pas dans son commerce les pratiques qu'il condamne chez les autres, qu'il n'achètera ni ne distribuera les produits des établissements où on exploite la main-d'oeuvre, qu'il n'acceptera aucun escompte secret, qu'il ne vendra pas en bas d'un coût raisonnable dans le seul but d'attirer l'attention et de déranger les compétiteurs, qu'il s'abstiendra de publicité fausse et trompeuse, qu'il donnera le juste poids.

:::

M. Stevens perd la première manche et M. Bennett?

Nous publiions, la semaine dernière, l'échange de correspondance entre Bennett et Stevens, provoqué par la démission de ce dernier comme ministre du Commerce et président de l'enquête sur les achats massifs et les méthodes administratives employées par les puissantes compagnies dans les affaires.

M. Georges Pelletier, dans le "Devoir", fait les justes remarques suivantes sous le titre: "M. Stevens perd la première manche — Et M. Bennett?"

"Quelque doute que l'on puisse entretenir sur l'opportunité de ses dénonciations, quoi que l'on pense de la solidarité ministérielle, à laquelle M. Bennett fait allusion dans la lettre où il accepte la démission de son collègue, une question reste, celle-ci: Les abus signalés par M. Stevens existent-ils? Et s'ils existent, que fera-t-on pour les corriger?

"Tout est là. Or la preuve établie en public pendant les séances de la commission, — séances où les compagnies mise en cause, invitées à comparaître et à se défendre, ont refusé de se présenter, — démontre des abus criants, de la part de maintes grandes entreprises commerciales et industrielles. Ces abus sont inexcusables. Parce que M. Stevens, au dire de certaines gens, aurait outrepassé son mandat, en critiquant des chefs d'industries et des méthodes d'affaires avant que la commission eût terminé son travail, s'ensuit-il qu'il conviendrait de ne plus rechercher si ces abus existent ailleurs, dans d'autres domaines du commerce et de l'industrie, de ne pas tâcher à réformer un état de choses aussi dangereux pour la sécurité même du capitalisme sain et des entreprises qui font des profits légitimes?

"Il y aura les répercussions politiques de la sortie de M. Stevens. Elles seront considérables. Là-dessus, il serait prématuré d'épiloguer, tant que la commission n'aura pas repris ses travaux et qu'on ne verra pas dans quel sens elle entend marcher, — si elle va d'avant. De toutes façons, cependant, il n'est pas exagéré de croire que le départ de M. Stevens, s'il doit réconcilier avec le ministère les puissances d'argent que l'enquête a heurtées, n'est pas de nature à raffermir l'influence et le prestige du Cabinet dans l'ensemble du pays. La victoire temporaire du **Big Business**, si elle rend la vérité plus difficile à découvrir, ne l'empêchera pas, à la longue, d'éclater. Les gens savent encore réfléchir et juger à de certaines heures. Nous sommes à une de celles-là.

Et si les gens réfléchissent M. Bennett pourrait bien lui, perdre la grande partie."

:::

Le vice-gouverneur

De M. Charles Gautier, dans "Le Droit", le 29 octobre:

Le ministre des Finances a annoncé samedi que M. John Arundel-Caufield Osborne, actuellement secrétaire de la Banque d'Angleterre, devenait vice-gouverneur de la Banque du Canada, et que, prochainement, un Canadien français, versé dans la finance, serait nommé vice-gouverneur adjoint.

Ce n'est pas là ce qu'on attendait du gouvernement fédéral.. Puisqu'un Anglo-Canadien était nommé gouverneur, il convenait que le poste de vice-gouvrnur fût offrt à un Canadi nfrançais. Qu'ensuite le gouvernement eût jugé bon de nommer un expert anglais avec pouvoirs de consultation, nous n'y aurions eu aucune objection.

Sous le présent arrangement, le vice-gouverneur adjoint n'aura que peu de responsabilité et d'influence. Il ne fera même pas partie du conseil d'administration. C'est du moins ce que dit, en toutes lettres, la loi créant la Banque du Canada:

Article 5 — (1) La Banque est gérée par un conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de sept administrateurs. Il peut en outre exister un sous-gouverneur adjoint qui, à ce titre, ne doit pas être membre du Conseil.

Article 7 — (1) Le gouverneur de la Banque doit en être le principal fonctionnaire administratif et, pour le compte du Conseil, il a la direction et le contrôle des affaires de la Banque avec le pouvoir d'agir relativement à la conduite des opérations de la Banque dans toutes les affaires qui ne sont pas par application de la présente loi ou des statuts de la Banque, spécifiquement réservées, pour leur accomplissement, au Conseil ou au Comité de direction ou à une assemblée d'actionnaires.

(2) Le sous-gouverneur et le sous-gouverneur adjoint doivent remplir les devoirs qui leur sont assignés par le Conseil.

(3) En cas d'absence ou d'incapacité du gouverneur et du sous-gouverneur à la fois, le Conseil d'administration doit autoriser le sous-gouverneur adjoint ou l'un des membres du conseil à remplir les fonctions de gouverneur pour le moment, mais nulle semblable personne n'est autorisée à agir en qualité de gouverneur pour une période dépassant un mois sans l'approbation du gouverneur en son conseil."

TEMOIN



Cap. ROLLAND KNICKLE
Principal témoin de l'enquête sur les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, le capitaine Rolland Knickle fit le portrait désespérant des pêcheurs, déclarant que les hommes devaient souvent travailler 24 heures par jour pour gagner une moyenne de $210 par année.

Collaboration de trois pays

La collaboration entre l'Italie, la Hongrie et l'Autriche se continuera

ROME. — Le meilleur moyen de conserver la paix dans les Etats danubiens est de fournir des vivres en abondance aux gens qui les habitent, d'après les premiers ministres Mussolini d'Italie et Julius Goemboes de Hongrie. Un essai de sept mois d'un accord économique entre l'Italie, la Hongrie et l'Autriche a obtenu du succès, de l'avis des deux hommes d'Etat, qui ont tenu une conférence à Rome.

Un communiqué officiel exprime la satisfaction des chefs au sujet du pacte de Rome signé en mars, et il nie la rumeur de dissensions entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie. Mussolini et Goemboes ont décidé de continuer de collaborer avec l'Autriche.

Choses agricoles

****

Développement des récoltes mondiales

La compagnie Searle Grain nous fait parvenir les notes suivantes extraites des statistiques de M. Geo. Broomhall, de l'Institut international, Rome, du Département de l'Agriculture des E.-U., du bureau des statistiques du Canada, de l'Université Stanford et d'autres.

La germination

Les conditions d'humidité dans le secteur du froment d'hiver des E.-U., ne paraissent pas trop encourageantes en général. Les Etats du sud et du sud-est, cependant, ont reçu des pluies générales et passablement fortes; la température a été idéale dans la vallée de l'Ohio. Les Etats nord-ouest du Pacifique souffrent de la sécheresse qui nuit aux semailles et à la germination. Il en est de même à l'ouest du Mississipi avec en plus des poudreries de poussière qui retardent la germination. L'humidité du sous-sol paraît insuffisante dans les secteurs ouest du Kansas, Nebraska, une grande portion d'Oklahoma, du Texas et de Colorado. Le blé pousse bien dans le secteur est du Kansas. Les quelques pluies en des endroits du Nebraska améliorent l'état d'humidité mais ce n'est pas suffisant.

L'Argentine reçut de fortes pluies vers le milieu du mois dernier qui sont même considérées excessives. Une température claire et fraîche s'ensuivit, avec de légers gels en des endroits, mais le dommage est sans importance. La récolte de blé est généralement en bonne condition. Le blé est en fleur dans quelques endroits et les coupages se feront probablement deux semaines plus tôt que d'habitude dans le nord. Si la pluie a été excessive pour le blé hâtif, elle aida au lin et au blé tardif. Le charbon et diverses espèces de rouille font leur apparition mais on n'aperçoit pas de dommage encore; quoique c'est difficile à dire dans le moment, la maladie semble se confiner au nord.

Les pluies en Australie, quoique trop tardives pour assurer un gros rendement, empêchèrent cependant d'autres détérioration. Vers la fin du mois, les pluies dans le sud ont fait plus de dommage que de bien.

Broomhall a prédit pour le Sud-Afrique une récolte de blé de 4 millions de plus qu'il y a un an, soit une augmentation de 40%. Cette moisson est faite un mois avant celle de l'Argentine.

Les semailles

Les semailles de froment d'hiver achèvent aux Etats-Unis.

Dans presque tous les pays européens la nouvelle récolte est semée dans des conditions favorables et annonce un excellent rendement.

Les semailles russes sont bien avancées, mais il manque l'humidité.

Aux Indes, l'aridité du sol retarde les semailles. Le Punjab, qui contient un tiers de la récolte indienne, rapporte une mince réserve d'humidité.

Les cultivateurs argentiniens sont occupés à semer le maïs. La surface de la terre est en excellente condition et la germination promet bien. Sur 16 millions d'acres en culture à la dernière saison, 50% fut abandonné et la production moyenne quinquennale de maïs en Argentine accuse 304 millions.

Exportation et importation

Le Sud-Afrique livra des quantités substantielles de maïs récemment, 918,000 en Angleterre et 518,000 au Canada. En deux mois et demi ce pays livra 2,202,000 boisseaux de maïs au Canada comparativement à rien l'an passé.

Les Indes ne firent aucune livraison de blé récemment.

Un correspondant de Braila affirme que les exportations d'orge, de maïs et de blé de Roumanie seront insignifiantes.

La hausse du droit sur le métal-argent chinois servant à payer les importations empêche les importations de blé étranger.

Conditions affectant les prix

La récolte de blé de 1934 dans le bassin du Danube, estimée aujourd'hui à 250 millions, accuse plus de 7 millions au-dessus de l'estimation précédente mais encore 31 p.c. au-dessous de la récolte de 1933 et 21 p.c. au-dessous de la production moyenne de 1928-32.

Il y a maintenant une différence de 18 sous entre le blé argentinien et le blé canadien en Angleterre, mais sur le continent, où il n'y a pas d'impôt, la différence est d'environ 23 sous. Broomhall ne croit pas que les ventes canadiennes augmentent avant que la différence en Angleterre diminue à au moins 12 sous.

On rapporte que l'industrie meunière française se trouve dans une situation critique. Les meuniers payant les prix fixes pour le blé seront dans la perspective de fermer les moulins. Les petits meuniers font de la compétition et les uns vendent la farine à $3.00 le baril au-dessous de ceux qui observent la loi.

Les ventes de blé français ont récemment rencontré une grande partie des besoins des importateurs malgré que ces ventes ne fussent pas bien fortes.

Broomhall réduit son estimation du surplus de blé mondial aux mains des pays exportateurs par 44 millions. Il estime que le Canada fournira au monde cette année 280 millions, l'Argentine 168 millions, l'Australie, 88 millions.

Prenant d'autres mesures dans le but de soutenir les habitants de l'Allemagne économiquement isolée, le gouvernement proclama récemment un nouveau genre, "kraftbrot". Semblable au "kriegsbrot" (pain de guerre) de 1917, le kraftbrot se compose en partie de lait en poudre. C'est un moyen d'assurer un nouveau débouché pour la production du lait.

La récolte mondiale de blé, à part la Russie et la Chine, se chiffre entre 3,330 et 3,375 millions de boisseaux, soit environ 360 million de moins que l'an dernier.

La sauterelle, plat des gourmets

La répugnance que nous montrons pour la sauterelle n'est, paraît-il, qu'ignorance et stupide préjugé.

Tel est, du moins l'avis exprimé par le gastronome qui a écrit l'article dont nous extrayons les principaux passage suivants.

"Les sauterelles, se nourissant uniquement des extrémités de certaines plantes et d'herbes, possèdent une chair plus saine que, par exemple, ce mangeur de détritus, ce tami du purin qu'est le cochon mal tenu.

"En Orient comme en Afrique, les Indigènes témoignent à ces insectes une faveur marquée. En Tunisie, les sauterelles sont cuites sur des plaques de fonte rougies, pendant que le cuisinier ne cesse de les remuer à l'aide d'une spatule. Lorsqu'elles sont à point, les dîneurs leur enlèvent la tête, les pattes, les ailes, et, pinçant le reste du corps avec le bout des doigts, font sortir l'intérieur qui se présente sous la forme d'une délicate et blanche quenelle.

"En Palestine, on les fait frire dans l'huile, et assaisonnées à point avec quelques gouttes de vinaigre, c'est, paraît-il, à s'en lécher les doigts. Aliment préféré des paysans de la Judée, les sauterelles sont par eux mises en conserve, comme le font les Persans.

"On peut aussi faire bouillir les sauterelles dans une saumure très relevée; en les sortant de la casserole, on les rafraîchit sous la fontaine et on les déguste comme des crevettes froides et dépouillées. A Tanger, on les présente comme hors-d'oeuvre dans les meilleurs hôtels. La salade de sauterelles est une entrée classique de repas saharien.

"La sauterelle est un aliment admis par la Bible, et Saint-Jean-Baptiste s'en contenta pendant son long séjour dans les sables de Syrie avant de débuter comme annonciateur du Messie.

"La Société nationale d'acclimatation de France, au cours d'un de ses derniers déjeûners annuels, fit servir à ses invités, avec du saucisson de baleine, des raviers remplis de criquets, offerts par un médecin gourmet d'El-Goléa.

"Ils avaient été accommodés à la manière des magnifiques "bouquets" des côtes normandes, dans un abondant court bouillon."

Dommage que ces gourmets ne vivent pas dans le sud de la Saskatchewan! Ils auraien des milliers de boîtes de leur met préféré en conserve. Autres pays, autres moeurs!

****

LES PRIX DU BLE A WINNIPEG

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 6 NOVEMBRE

Récolte 1934 du 1er août Haut	Bas		Ouv. 31 oct.	Pour la semaine Haut	Bas	Ferm. 6 nov.
		BLE				
.95	.74⅞	Octobre	74⅝	74¾	74⅛	....
.97	.75¾	Decembre	75⅛	79¼	74⅞	79
1.00½	.80¾	Mai	80¼	83⅞	79⅞	83¾
		AVOINE				
.48	.39⅜	Octobre	40¾	41⅛	40⅜	....
.47⅜	.38½	Décembre	39¾	44¼	39¾	42¼
.49⅝	.39¾	Mai	40¼	43½	40¼	43½
		ORGE				
.64⅜	.48½	Octobre	50¾	50¾	50	....
.63¾	.49	Décembre	51⅜	52⅝	50⅝	52¼
.65	.50¾	Mai	53	55¼	52½	55¼
		LIN				
1.73½	1.26	Octobre	130½	130½	129¼	....
1.74¾	1.19	Décembre	132¾	136¼	130⅛	134¾
1.73½	1.28	Mai	137½	142⅝	135	140¼
		SEIGLE				
.77	.51¼	Décembre	52¾	56⅞	52½	56⅞
.80⅛	.55½	Mai	56¾	60⅞	56⅜	60⅞

Le ver gris pâle de l'Ouest

Prévisions pour 1934 en Alberta et en Saskatchewan

Les agents de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture viennent de terminer l'enquête qu'ils conduisent tous les ans pour déterminer à quel point le ver gris pâle de l'Ouest sera répandu l'année suivante, et nous avons maintenant ces renseignements pour l'année 1935. Il est à craindre que l'étendue gravement infestée ne soit beaucoup plus considérable qu'en 1934. La zone générale, qui sera plus ou moins envahie par le ver gris, s'étend depuis Indian Head en Saskatchewan vers l'ouest jusqu'à vingt milles de Calgary, en Alberta, puis vers le sud jusqu'à la frontière; elle commence approximativement à partir d'une ligne à cinquante milles au nord de Saskatoon et allant vers l'ouest jusqu'à Three Hills, en Alberta. Un autre district qui doit être ajouté à cette région est celui qui s'étend le long de la voie ferrée du Pacifique Canadien depuis Lethbridge jusqu'à Cowley en Alberta. Les pertes qui résulteront de cette invasion seront plus ou moins graves, selon la hauteur de pluie qui tombera au printemps pendant la végétation de la récolte. S'il pleut beaucoup pendant cette période, une grande partie des plants attaqués pourront se remettre à pousser et les pertes seront ainsi réduites.

Toutes les parties du territoire que nous venons de mentionner ne seront pas également envahies et les fermes sur lesquelles on fera bien de s'organiser pour combattre cet insecte sont celles qui sont situées dans un rayon de dix milles de Markinch et de Saskatoon, en Saskatchewan, et de Cowley en Alberta; dans un rayon de vingt milles de Chamberlain et de Hazelmore, en Saskatchewan; dans un rayon de vingt milles d'une ligne allant de Iddesleigh, à Drumheller et à Acme, de même le long d'une ligne allant à Coutts à Campion, en Alberta, ainsi que dans une grande zone ovale entre Kenaston, Saskatchewan, dans l'est et Cavendish, Alberta, dans l'ouest, et de Biggar jusque près de Swift Current, au sud.

C'est à l'état de ver que cet insecte cause le plus de dégâts; ce ver gris passe la plus grande partie de sa vie sous terre. Il attaque le blé et les autres grains pendant la première partie de la saison de végétation et dévore souvent la récolte sur des champs entiers. Il y a, dans différentes localités, des milliers d'acres dévastés par cet insecte chaque fois qu'il pullule. Le Ministère fédéral de l'Agriculture prédit les invasions probables tous les ans, et les cultivateurs qui se trouvent dans les régions menacés peuvent prévenir presque entièrement ces pertes en prenant les précautions recommandées dans la culture des récoltes.

Ces précautions sont basées sur la connaissance et les habitudes du fléau. Elles ont pour but d'empêcher l'insecte de déposer ses oeufs dans la terre qui doit être mise en culture. On y arrive en ne semant le grain que sur terre dont la surface n'a pas été ouverte l'année précédente, entre le 1er août et le 15 septembre, par la culture, la moisson, le pâturage ou toute autre opération de ce genre qui brise la croûte à la surface du sol.

Dépôts typiques d'oeufs de sauterelles

Ceux qui parcourent les chemins du Manitoba peuvent avoir remarqué des parcelles de terrain entourées de pieux blancs. Ces pieux ont été mis en place par les membres du Service fédéral du Laboratoire de l'entomologie de Brandon, pour marquer les dépôts typiques d'oeufs de sauterelles. C'est afin d'apprendre aux cultivateurs à reconnaître l'apparence des dépôts d'oeufs de sauterelles et les endroits où ces dépôts peuvent se trouver. Il suffit de gratter la terre à une profondeur d'un pouce autour du pieux pour trouver des oeufs en abondance. Ces oeufs sont jaunâtres, ils sont protégés par des coques noires d'environ un demi-pouce de longueur. On les trouve sur la ferme dans les mêmes endroits. Le criquet (ou sauterelle) des chemins pond ses oeufs par masses typiques sur le gazon, le long des talus des chemins, au bout des champs, dans les pâturages, et pas généralement sur les champs cultivés. C'est en automne après que la pousse de l'herbe s'est ranimée sous l'effet des pluies qu'ils se voient le plus aisément. Le cultivateur qui sait où sont ces endroits, peut combattre les sauterelles d'une façon beaucoup plus efficace car il peut répandre le poison sur ces tas d'oeufs au printemps avant que les jeunes nymphes des sauterelles aient envahi ses champs. Les sauterelles éclosent lorsque les feuilles commencent à se former sur les peupliers, et c'est à ce moment que les appâts empoisonnés en détruisent le plus.

Mélange de lait de chaux

Il y a différente façons de préparer le lait de chaux pour blanchir la maison ou pour désinfecter certains bâtiments de la ferme.

Le mélange employé à la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., pour l'intérieur des bâtiments employés pour les volailles, les moutons, les porcs et les vaches, contient plusieurs matériaux en plus de la chaux et de l'eau. On fait d'abord dissoudre cinquante livres de chaux dans huit gallons d'eau bouillante. On y ajoute six gallons d'eau chaude dans laquelle on a fait dissoudre dix livre de sel et une livre d'alun. On met une boîte de lessive pour chaque vingt-cinq gallons du mélange puis une livre de ciment par trois gallons, que l'on ajoute graduellement en brassant énergiquement.

On met de l'alun pour empêcher la chaux de partir au frottage. Le ciment fait un mélange plus crémeux, qui s'applique plus facilement et qui couvre une plus grande surface. La lessive est un désinfectant; on pourrait le remplacer par du créosol qui ferait tout aussi bien; on met une pincée de créosol par huit gallons. On préfère la lessive cependant quand on désire que le lait de chaux ait une couleur blanche.

On demande souvent s'il est possible de faire un lait de chaux imperméable pour emploi à l'extérieur. Voici une recette à ce sujet: Faites éteindre 62 livres de chaux vive dans 12 gallons d'eau chaude, ajoutez deux livres de sel et une livre de sulfate de zinc dissous dans deux gallons d'eau. Ajoutez à ce mélange deux gallons de lait écrémé. Une once d'alun par gallon améliore encore le mélange, mais ce n'est pas indispensable. Ne mettez pas de sel s'il y a des surfaces en métal à recouvrir car le sel les ferait rouiller.

Instruments aratoires et machines agricoles

OTTAWA. — Les importations canadiennes d'instruments aratoires et de machines agricoles portent en septembre sur $275,000 au lieu de $185,000 le mois correspondant de 1933; les Etats-Unis et la Grande-Bretagne y sont pour $249,000 et $16,000 respectivement. Les Etats-Unis nous ont fourni des moteurs à explosion destinés à des fins agricoles et des pièces détachées pour ceux-ci pour des valeurs respectives de $36,000 et $93,000; les importations de pièces détachées en provenance de la Grande-Bretagne se montent à $3,000. Les importations d'écrémeuses et pièces détachées sont passées de $39,000 à $21,000. En voici la répartition: Suède, 662 valant $8,753; Grande-Bretagne, 192 et $6,510; Etats-Unis, 28 et $5,355. Le grand total des importations sous cette rubrique au cours de la période de douze mois terminée le 30 septembre s'élève à $3,051,000 contre $2,344,000 la période correspondante de 1932-33.

Le plan de la mise en marché

CE PLAN EST LANCE EN ALBERTA

CALGARY. — Le plan de mise en marché de l'Alberta, en vertu de la loi fédérale de la mise en marché des produits naturels, a été lancé le 9 courant, à la suite d'une assemblée des éleveurs de bestiaux d'Alberta. Le plan, élaboré par un comité provisoire de 17 membres, a été adopté par l'assemblée sans modifications. L'assemblée fut tenue sous la présidence de W. C. McKenzie, de Lethbridge.

NOTES AGRICOLES

Presque tous les pays qui expédient des oeufs sur l'Ecosse, à l'exception de quelques pays du continent, ont adopté le genre d'emballage employé par le Canada, c'est-à-dire la caisse de 30 douzaines avec sections.

La cuisine cubaine exige l'emploi de farines qui contiennent des proportions élevées de gluten de bonne qualité. La farine faite de blé canadien remplit cette condition, et c'est pourquoi 70 pour cent des importations cubaines se composent de farine de blé canadien.

Pour la première fois la puce de l'homme a été signalée dans la province de Québec. Cette espèce n'avait été constatée jusqu'ici au Canada, dit la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, que dans quelques localités de l'Ile du Prince-Edouard, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

La lévulose (sucre de fruit), l'un des trois sucres trouvés dans le miel, ne se granule pas, et c'est généralement celui qui prédomine. Les deux autres sucres sont la detrose (sucre de raisin) et la sucrose (sucre de cane). La detrose est un sucre qui se granule rapidement. Le miel ne renferme que de très petites quantités de sucrose.

La bête mexicaine du haricot que l'on ne trouve encore au Canada que dans quelques parties du sud de l'Ontario a été plus abondante et plus répandue que jamais l'année dernière dans le Maine et dans les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre et du centre de l'Atlantique. Les jardiniers canadiens établis le long de la frontière feraient bien de se tenir sur leurs gardes contre cet insecte.

Le miel absorbe l'humidité de l'air et perd rapidement son arome et son goût. Il ne faut donc pas le laisser découvert plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Le miel extrait se garde dans un endroit frais et sec, et le miel en rayons dans un endroit chaud et sec.

Economie domestique

Le fromage comme mets principal

Un plat au fromage constitue un mets idéal pour le lunch ou le dîner. L'un ou l'autre des mets suivants fournit la quantité nécessaire de protéine pour le repas, et aide beaucoup à rassasier, car le fromage nourrit et satisfait l'appétit normal.

Légumes au fromage en couronne

- 1 tasse de lait
- 1 tasse de miettes de pain molles
- 1 oeuf
- 1½ tasse de macaroni cuit
- 1 tasse fromage canadien coupé en dés
- 1 cuillerée à soupe de persil haché
- 1 cuillerée à thé d'oignon haché
- 1 cuillerée à soupe de piment haché
- 3 cuillerées à soupe de beurre fondu.
- Sel et poivre.

Faites chauffer le lait. Ajoutez-le au pain. Ajoutez l'oeuf bien battu et tous les autres ingrédients. Versez dans un moule graissé et faites cuire dans un four à feu modéré (350 degrés F.) pendant environ 50 minutes. Versez sur un plat chaud. Versez le remplissage au centre et garnissez de persil.

Remplissage:

- 1 tasse de sauce de crème moyenne.
- 1 tasse de pois cuits.
- 1 tasse de carottes cuites.
- Sel et poivre.

Soupe au fromage et aux pommes de terre

- 3 pommes de terre moyenne
- 2 tasses d'eau bouillante
- 2 à 3 tasses de lait
- 1 oignon tranché
- 3 cuillerées à soupe de beurre
- 2 cuillerées à soupe de farine.
- 1 cuillerée à thé de sel.
- Pincée de poivre
- 1 tasse de fromage râpé.
- 1 cuillerée à soupe de persil haché

Faites cuire les pommes de terre dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Faites passer par un tamis. Mesurez le liquide et ajoutez sufisamment de lait pour faire quatre tasses. Faites chauffer avec la tranche d'oignons. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et les assaisonnements. Ajoutez graduellement le mélange de pommes de terre après avoir enlevé l'oignon. Faites cuire 3 minutes. Ajoutez le fromage et battez jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Saupoudrez le persil sur la soupe avant de servir.

Chou, Spaghetti et Fromage en Escalope

- 1 tasse de spaghetti cassé en morceaux
- 2 cuillerées à soupe de beurre
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1½ tasse de lait
- 1½ tasse de fromage râpé
- 2 tasse de chou (cuit pendant 5 minutes).
- ½ tasse de miettes de pain beurrées.

Faites cuire le spaghetti dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre (environ 20 minutes). Egouttez. Faites une sauce avec le beurre, la farine, le sel et le lait. Ajoutez le fromage. Mettez le chou, le spaghetti et la sauce en couches dans un plat beurré, qui va au four. Recouvrez de miettes de pain beurrées et faites cuir au four chaud jusqu'à ce que les miettes soient brunes (environ 10 minutes).

Rarebit Mexicain

- 3 cuillerées à soupe de beurre
- 1 petit oignon.
- 3 cuillerées à soupe de farine
- 2 tasses de tomates en conserve
- 1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire.
- Sel et poivre
- 2 tasses de fromage râpé.
- (on peut ajouter aux tomates 2 tasses de blé d'Inde, de macaroni ou de spaghetti).

Faites cuire lentement l'oignon haché dans le beurre pendant 5 minutes. Incorporez-y la farine en remuant. Ajoutez graduellement les tomates et faites cuire jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez le fromage râpé et les assaisonnements. Faites cuire très lentement jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servez immédiatement sur une tranche de pain grillée.

40 MILLIONS DE BOISSEAUX DANS LE NORD

PRINCE-ALBERT. — La division du Canadien National de Prince-Albert rapporte que le rendement de la récolte ici cette année dépasse celui des autres années par au moins six millions de boisseaux. Cela veut dire que les recettes des cultivateurs et des moissonneurs mettront tout près de $25,000,000 en circulation.

Dans cette estimation on ne compte pas les profits provenant de bois, de bétail et de fourrage.

Si on finit par s'entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour la vente de fourrage, ce sera d'autant plus pour notre région.

Le commerce du bois est déjà commencé, et les livraisons d'animaux sont fortes malgré les bas prix.

Le blé constituait 85 p.c. de la récolte dans le nord cette année. Le total de grain battu donne approximativement 40,000,000 boiseaux contre la meilleure période précédente, donnant 34,000,000.

Plus de six milles chars ont été employés par le Canadien National pour les fortes livraisons de la saison.

REVENUS DU C.N.R. ET DU C.P.R.

Il est toujours intéressant pour ceux qui s'adonnent à l'industrie, au commerce et à la finance, de suivre les statistiques relatives aux revenus des chemins de fer. Ces revenus constituent un indice économique de première importance. D'après la hausse ou la baisse des recettes ferroviaires, on peut suivre la courbe ascendante ou descendante des affaires.

Au Canada, en septembre dernier, il y a eu augmentation sensible dans les recettes des deux compagnies ferroviaires Canadien National et Pacifique Canadien. Pour l'une et l'autre de ces compagnies, le mois de septembre a été le plus brillant des neuf premiers mois de 1934. On peut facilement s'en rendre compte en consultant rapidement les deux tableaux ci-dessous.

Voici d'abord un tableau donnant les revenus bruts et nets du Canadien National durant les neuf premiers mois de 1934:

1934	Rev. bruts	Rev. nets
Septembre	$14,940,269	$2,010,244
Août	13,532,418	65,276
Juillet	13,993,275	668.445
Juin	13,915,447	988,293
Mai	14,767,854	1,819,936
Avril	13,447,004	1,506,211
Mars	14,278,648	1,598,959
Février	11,525,217	724,990
Janvier	11,562,577	808,966

Et voici maintenant quels ont été les revenus bruts et nets du Pacifique Canadien durant la même période:

1934	Rev. bruts	Rev. nets
Septembre	$12,042,792	$3,033,580
Août	10,929,992	1,070,633
Juillet	10,716,853	1,511,481
Juin	10,009,263	1,755,579
Mai	10,454,019	1,801,927
Avril	9,260,224	1,270,465
Mars	9,946,321	1,518,929
Février	8,570,515	818,520
Janvier	8,970,335	888,989

LE PRIX DES GRAINS

A WINNIPEG

Lundi, 12 novembre 1934

BLE—	
No 1 dur	80½
No 1 nord	79
No 2 nord	75
No 3 nord	72¾
No 4	68¼
No 5	62¾
No 6	63½
Fourrage	63
Voie	77½
(Amber Durum)	
No 1	92
No 2	88½
No 3	84½
No 4	79
AVOINE—	
2 C. W.	43¾
3 C. W.	39½
Ex. 1 fourrage	37¼
No 2 fourrage	34¾
Rejetée	32¾
Voie	41¾
ORGE—	
ORGE—	
3 C. W.	50½
4 C. W.	47½
Voie	50¾
LIN—	
1 N. W.	133¼
2 C. W.	129¼
3 C. W.	116
Rejeté	116
Voie	133⅜
SEIGLE—	
1 C. W.	55⅛
2 C. W.	55⅛
3 C. W.	52⅝
Voie	55½

MILITARIANA

—Caporal, ne faites donc pas manoeuvrer vos hommes en plein soleil, ou bien vos recrues vont être recuites.

Le surplus de blé

"Le surplus" mondial de blé depuis 1928 se chiffrait à environ 1,100 millions boisseaux chaque année au lieu de la normale de 625 millions. Les autorités calculent qu'au premier août prochain le "surplus" sera réduit de 725 à 825 millions, soit encore plus de 100 millions de plus que la normale. Il y a cependant un gros déficit de grains secondaires dans le monde entier. Les uns s'attendent à ce qu'un gros surplus mondial de blé serve à remplacer les grains secondaires. Si cela arrivait, il n'y a pas de doute que les prix du blé tendront à monter—autrement à mesure que disparaîtra la cause du manque de pouvoir d'achat des peuples européens qui consomment le pain.

SEARLE GRAIN COMPANY LIMITED

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * *

Grande soirée sociale à Storthoaks

Enfin le R. P. Adrien s'est rendu à l'invitation que depuis longtemps notre bon curé lui avait adressée au nom de notre cercle de l'A.C.F.C. Dans sa tournée de dévouement, le R. P. Adrien avait réservé le 1er novembre à Wauchope, le 2 à Cantal, le 3 à Bellegarde, et le 4 fut pour nous. Il y a longtemps que nous désirions cette conférence et nous n'avons rien perdu à attendre. En présentant le conférencier à Bellegarde, Monsieur Emile Wilvers, chef de région, disait que depuis qu'il était revenu d'Europe il avait rarement entendu conférence aussi intéressante. D'ailleurs l'attention, l'intérêt de tous montrent assez qu'ils ont apprécié ces belles considérations sur la misère de notre époque et la restauration sociale à opérer.

La soirée avait été placée sous les auspices de l'A.C.F.C. dont M. Edmond Plamont est actuellement le président. Pour l'occasion, il y eut programme musical et on a eu la preuve que la musique chante encore dans notre région et que nos artistes n'y font pas défaut malgré la stérilité dans tant d'autres domaines. Un goûter succulent fut servi par les Dames de l'autel dont Mme Thomas Bourque est actuellement la présidente. Un tirage a fait gagner un magnifique couvre-pied à Mme Gaston Blérot, une caisse de pommes à Gilles Houde, une fontaine à M. Alphonse Toupin. M. Lucien Houde, vice-président du cercle de l'A.C.F.C. dirigeait le programme qu'il avait lui-même préparé, comme suit:

1—Orchestre, violons: Mme W. A. Lemieux, Mlle Suzanne Lemieux, M. J.-B. Paradis, Gilbert Paradis; au piano, Mlle Olive Gauthier.
2—Présentation du conférencier par M. le curé.
3 — Conférence: RESTAURATION SOCIALE, 1ère partie, R. P. Adrien.
4—Orchestre
5—Monologue: "Remède du vétérinaire", par M. Albert Blérot.
6—Duo: "Chanson du printemps", Mlles Olive et Marie-Rose Gauthier
7—"Skidoo et Caillette", par Emile Toupin.
8—Violon, par Mlle Suzanna Lemieux
9—Chant: "Minon", par M. Albert Blérot
10—Conférence du R. P. Adrien, 2e partie.
11—Orchestre.

O CANADA!

La salle Chicoine était remplie, et au dire de Monsieur le Curé, tous les paroissiens actuellement dans la paroisse étaient présents et c'est dommage pour nos absents d'avoir manqué une si belle soirée. Parmi nos visiteurs nous avons remarqué M. le curé Bois et un groupe de paroissiens, M. le curé Garand, accompagné de quelques paroissiens, M. Ferdinand Deschênes de Macamic, Abitibi, venu en compagnie de Monsieur Jules Cop. Merci à notre bon curé et au bon Père Adrien pour cette belle soirée qui fait tant de bien et qui apporte tant de courage dans notre époque tourmentée. Il est à souhaiter que notre cercle de l'A.C.F.C. nous procurera de nouveau de belles jouissances.

Echos de Meyronne

Mme Antonio Hamel est de retour après avoir passé, avec ses enfants, quelques semaines dans sa famille, à Ponteix.

M. Ovide Paradis était ces temps derniers l'hôte de M. et Mme David Fortier.

M. Léopold Fauchon est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Napoléon Fauchon.

MM. Ernest Millaire et Léo Girardin sont maintenant sur la liste des abonnés du "Patriote" Bravo!

M. P.-H. Bouvier est bien remis d'une grave indisposition.

Visite du R. P. Lemieux, o.m.i.

A l'occasion de la Toussaint et du Jour des Morts, nous avions le plaisir de voir parmi nous le R. P. Lemieux, O.M.I., professeur de Syntaxe au Collège Mathieu. Tout en remerciant M. le curé d'avoir ainsi voulu donner à ces fêtes liturgiques un cachet tout spécial, nous prions le Père Lemieux de bien vouloir accepter l'expression de nos âmes reconnaissantes.

—La température se maintient belle. N'avons nous pas en effet besoin qu'elle nous soit clémente pour la retraite, les Quarante-Heures et le banquet du 19. Un grand champ de bonne volonté s'étend devant nous. Mettons-le en valeur!..

CONCOURS DE CATECHISME

ALbertville, Sask. — Le 22 octobre, le Rév. Père Simard a fait subir un examen de catéchisme aux élèves de l'école du village, et les suivants ont conservé 100 pour cent des notes.

Division des Grands

Berthe Pellerin
Rita Rivest
Annie Doskoch
Armande Painchaud
Joseph Turcotte

Deuxième division

Lucienne Paradis
Gabriel Turcotte

Division des Petits

Yvonne Carrier
Rosa Doskoch
M.-J. Paradis
Richard Beaudoin
Lucien Brassard
Emile Paradis

Chronique d'Albertville

Fête du Christ-Roi

Nos hommes et jeunes gens ont voulu célébrer la fête du Christ-Roi d'une manière spéciale. A part des cantiques appropriés et très bien rendus, ils voulurent s'engager à faire régner le Christ dans la paroisse et dans leurs familles. A la suite de la messe célébrée par le R. P. Archambault, O.M.I., il y eut un sermon par le célébrant, sur les devoirs des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, et une courte allocution par le R. P. Simard, O.M.I., curé, sur le sens de leurs engagements. De cette cérémonie émouvante, tous garderont un souvenir inoubliable.

Parties de cartes

Le soir du dernier dimanche d'octobre, il y eut des parties de cartes dans quatre endroits de la paroisse au profit de l'église, une au village, organisée par M. et Mme Aimé Pellerin; une chez M. Antonio Rivest, une autre chez Mme François Durant, et la dernière chez M. Fred Gosselin. Le résultat de ces parties de cartes fut très encourageant. Remerciements aux organisateurs et tous ceux qui en ont assuré leur succès. Nous espérons que leur exemple sera suivi par plusieurs autres.

Distribution de prix

Au cours d'une partie de cartes organisée par notre dévouée maîtresse d'école, Mlle Alma Thibault, au profit de son arbre de Noël, il y eut distribution des prix et diplômes gagnés par nos enfants de l'école du village au dernier concours de français de l'A.C.F.C. En l'absence du curé, le R. P. A. Tétreault, O.M.I., présida. Fait digne de mention, tous ceux qui ont pris part au concours ont subi l'examen avec succès. Félicitations spéciales à Mlle Blanche Provencher qui a remporté un prix provincial et d'une manière plus particulière, l'institutrice elle-même, mérite aussi des félicitations. Avant le goûter, il y eut une vente de tartes dont les résultats furent très satisfaisants.

Cut Knife, Sask.

Retraite paroissiale

Du 28 octobre au 4 novembre, le R. P. Turcotte, O.P., supérieur des Dominicains de Prince-Albert, nous prêchait une retraite fructueuse. C'est la première retraite prêchée par un dominicain à Cut-Knife.

Bazar

Le 7 novembre, un bazar eut lieu dans la salle du village, précédé d'un souper. Il y eut vente d'articles de toutes sortes, bingo, encan et tirage d'une demi-tonne de charbon, lampe de fantaisie, un mouton, un gâteau, un couvre-lit et un boeuf.

Pour terminer, M. l'abbé Belleau, curé de Carruthers, artiste hautement diplômé pour le piano, nous donna un intéressant concert et sut nous faire apprécier la beauté de la musique classique. M. A. Mack nous fit entendre quelques chansons comiques fort goûtées. Il était accompagné au piano par Mlle D. Dion.

Départ

La famille Jules Lussier nous a quittés pour aller s'établir définitivement à Meadow-Lake.

LA VISITE PAROISSIALE A WHITE STAR

Le R. P. Simard vient de terminer la visite de la paroisse de White Star et se dit très encouragé par l'heureux effet de son passage au milieu des graves gns d Whit Star.

Retraite à Bellevue

BELLEVUE, Sask. — Cette semaine, nous avons eu le bonheur d'avoir une belle retraite prêchée par les RR. PP. Dominicains de Prince-Albert. Cette retraite fut commencée par le R. P. Letarte et continuée par le R. P. Turcotte. Nous étions heureux de passer ces jours de grâce dans le recueillement et la prière afin de voir si nous sommes vraiment dans le bon chemin qui nous conduira au bonheur éternel.

Echos de Prud'homme

Funérailles de Soeur St-Paul de la Croix

Le 25 octobre, avaient lieu, dans la chapelle du Couvent, les funérailles de Sr St-Paul de la Croix, (née Cécile Bouchard). Elle était la fille de M. et Mme Paul Bouchard de Détroit, E.-U. Sr St-Paul est décédée au Sanatorium de Saskatoon après un longue maladie. Sa dépouille mortelle fut transportée ici à la maison-mère de sa communauté, et elle repose maintenant dans le cimetière de la paroisse. Les écoliers et un grand nombre de paroissiens assistaient aux funérailles, ce qui prouve la grande sympathie dont sont l'objet nos bonnes religieuses, au milieu de nous.

Divers

M. le curé vient de terminer sa visite paroissiale, accompagné des marguilliers, MM. Dr Bourgeault, F. Henriet et Dan. Baril.

Mlle Jeanne Dumont garde-malade, étudiante à l'hôpital de Humboldt, est en repos pour quelque temps, chez sa mère, Mme Dr Bourgeault.

Soirée de cinéma

Le 4 novembre, soirée de cinéma français sous les auspices de l'A.C.F.C. La salle était remplie et tous applaudirent ce nouveau genre de cinéma, c'est-à-dire tout en français. Espérons que nous en aurons encore et même souvent. M. A. de Margerie nous donna une intéressante causerie sur les origines et les activités de l'A.C.F.C. Qu'il daigne accepter nos remerciements pour nous avoir si bien intéressés. Il y eut aussi distribution des prix de français aux élèves qui ont pris part au concours de grammaire française. Félicitations aux élèves qui ont remporté des prix provinciaux et des prix de leur grade de respectif.

Chronique de St-Hubert

Activités de l'A.C.F.C.

Le Conseil de notre cercle de l'A.C.F.C. vient de choisir son exécutif.

Président d'honneur: M. F. Dunand. Il méritait bien ce poste après ses nombreuses années de bons services à la tête de notre cercle.

Aumônier et directeur spirituel: R. P. B. Fallourd, F.M.I., curé de la paroisse.

Président: M. Maurice Boutin; vice-président: M. Eloi Cormier; secrétaire-trésorier: M. Paul Mullie, (naturellement).

Durant l'année qui s'achève, notre cercle s'est montré des plus actifs et des plus réalisateurs. Entre autres activités, son oeuvre principale a été d'introduire le **Patriote de l'Ouest** dans toutes nos familles de langue française, sans aucune exception. Le Cercle s'est aussi procuré, et tient à la disposition des lecteurs de langue française un bon nombre d'opuscules de l'Ecole Sociale Populaire, touchant surtout les questions religieuses et sociales. Plusieurs délégués ont été envoyés à Moose-Jaw pour les conventions générales de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. A l'exécutif, se trouve encore la même équipe que l'an dernier. Voilà qui nous promet de nouveau une année de bon travail et de réalisations. Or nous savons que déja les plans pratiques pour l'année qui commence ne manquent pas au programme.

Petits potins

La semaine dernière aura été la semaine des mariages. Le 5 novembre, Alfred D. Slous unissait sa destinée à celle de Elise Raiwet. La fonction de garçon d'honneur était remplie par Gérard Brulé, et celle de fille d'honneur par Mlle Marie-L. Raiwet.

Le 7 novembre, c'était le tour de Rémi Praud et de Marie Gérard. Le garçon d'honneur fut Gustave Praud, frère de l'époux, et la fille d'honneur, Rose Gérard, soeur de l'épouse.

Il y eut, ces derniers jours, en notre église, fête pour les yeux et le coeur, sans doute, mais aussi pour les oreilles. Ce fut, à la messe, l'occasion de beaux chants et de belle musique. Se sont spécialement distingués: à l'orgue, le 5 novembre, Mlle Gallagher, garde-malade de l'hospice, (et organiste des grands jours); et le 7 novembre, notre organiste ordinaire, la mariée de l'avant-veille, maintenant Mme A. D. Slous. Au choeur de chant: MM. Vic. Beauregard et Robert Istace, d'un côté, et Mme E. Cormier, avec Mlles Maria Smeets et Thérèse Boutin de l'autre, ont fait entendre plusieurs chants des mieux appropriés, et naturellement aussi des mieux exécutés.

De la secousse, l'ami Georges n'a pu y tenir plus longtemps. Enfin, il a entendu notre appel; ce qui nous a permis, de notre côté, d'entendre déjà deux fois, ceci: "Il y a promesse de mariage entre Georges... d'une part, et Antoinette... d'autre part... (suite et fin au prochain numéro).

Le dimanche, 4 novembre, 9 paroissiens (dont 2 paroissiennes) de St-Hubert se sont fait un devoir et un vrai plaisir d'aller à Dumas déguster le grand souper paroissial. C'était bien le moins que nous puissions faire, pour rendre la politesse aux braves gens de Dumas, qui lors de notre souper du 14 octobre, avaient si généreusement répondu à notre invitation.

Mesdames "Cordons Bleus" de St-Hubert, si vous voulez soutenir la concurrence, tenez-vous bien! A Dumas aussi, il y a de fameuses "Cordons Bleus". Demandez-le aux délégués du 4 novembre!

A l'Hospice Jeanne d'Arc, on a été heureux de revoir M. Chouinard de Wauchope, qui vient de nouveau y prendre au moins ses quartiers pour l'hiver.

Dernière nouvelle

M. et Mme Emile Gatin ont fait l'acquisition d'un bébé (No 7), baptisé sous les noms de Albert-Ernest-Joseph. Parrain: Hubert Boutin, cousin-germain; marraine, Emilie Gatin, soeur de l'enfant. Jusqu'ici, rien de plus naturel et de plus ordinaire; mais, ce qui l'est peut-être un peu moins, c'est que le bébé, au moment de sa naissance, pesait déjà, (sans ses souliers ni sa pipe), onze grosses livres..., presque autant à lui seul, que ses deux petites cousines-germaines, jumelles de l'an dernier. Vive la Belgique! Capitaine Gatin!... ça, c'est de la belle ouvrage, d'abord, savez-vous!!! Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux au nouveau-né et à ses parents.

Montmartre, Sask.

Le club de gouret

L'assemblée d'organisation du club de gouret Montmartre, tenue au soubassement de l'église du Sacré-Coeur, le 10 courant, élut les officiers suivants: président, Ludo A. Goulet; vice-président, Stanley Stopa; sec.-trés., Patrick Coolican; capitaine, Lucien Goulet. Motion d'opérer le club sous le nom de "Jeunes Libéraux" de Montmartre, fut remise pour décision à l'Exécutif, à la prochaine assemblée.

Les jeunes Libéraux

Le club des Jeunes Libéraux de Montmartre tenait une assemblée le 10 courant pour organiser ses activités pour la saison d'hiver. Le président, M. Ludo Goulet, Mlle Germaine Ecarnot, secrétaire, étaient à leur poste avec tous les autres officiers et membres du comité exécutif et 42 membres présents, sans compter plusieurs membres du club senior, dont le président L.-P. Côté. Il fut décidé d'organiser une partie de whist avec programme musical pour dimanche prochain, sous le patronage des exécutifs conjoints du Club des Jeunes Libéraux et du club de hockey. Le "Patriote" fera rapport en temps opportun des activités que le Club des Jeunes Libéraux de Montmartre se propose de conduire durant les mois d'hiver.

Soirée

Lundi soir, à la salle de bal de l'hôtel Montmartre, avait lieu une présentation à Mlle Laurette Coupal, fille de M. et Mme Wilfrid Coupal, de Montmartre, à l'occasion de son prochain mariage à M. René Lavoy. L'adresse fut lue par Mlle Gertrude Lavoy, et la veillée se passa en danses, cartes, chants, franche gaieté générale. M. et Mme Wilfrid Coupal, la mariée, et M. et Mme Walter Lavoy, père et mère du marié, firent route en auto vers Cadillac, mercredi pour le mariage, le matin du 8 courant. Le dîner fut servi par M. et Mme Maurice Ecarnot.

Nos malades

Les derniers rapports de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina au sujet de MM. Bernard Coolican, Alvarez Perras, Théodore Rak, Mmes Jules DeDecker et Lucien Goulet, sont très rassurants et nous espérons pouvoir faire rapport la semaine prochaine qu'ils seront tous rentrés au foyer.

Notre bien-aimé vicaire, M. A. Foisy, est de retour à Montmartre à la suite d'une opération subie à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, et reprend rapidement ses forces. Il nous fait plaisir de jouir encore de son "bonjour" si naturel lorsque nous le rencontrons sur la rue ou au presbytère.

MUNICIPALITE RURALE DE MONTMARTRE

Montmartre, 10 nov. 1934

Le Patriote,
Prince-Albert, Sask.

Messieurs,

Voici copie d'une résolution passée par le Conseil de la Municipalité Rurale de Montmartre, No 126, le lundi, 5e jour de novembre 1934, à son assemblée régulière:

SAUVE:—"Que le "Patriote" soit prié de rétracter les déclarations faites dans son numéro du 19 sept., puisque aucune personne autorisée ne s'est présentée au Conseil pour demander une copie des minutes de cette municipalité pour fins de reproduction dans ce journal."

ADOPTE.
Bien vôtre,
A. L. STOREY,
sec.-trés., 126.

[Traduction]

NAISSANCES

ST-HUBERT, Sask.—A M. et Mme Emile Gatin, un fils, baptisé sous les noms de Albert-Ernest-Joseph. Parrain et marraine: Hubert Boutin et Emilie Gatin.

REGINA, Sask. — A M. et Mme J.-B. Trudeau de Louvain, un fils, baptisé en la Cathédrale de Régina, par le R. P. Adrien, sous les noms de Joseph, Jérôme, Sylvain. Parrain et marraine, M. et Mme Arcandi Trudeau de Sturgeon-Lake, représentés par M. et Mme Georges Têtu de Régina.

REGINA, Sask. — A M. et Mme Henri Elzéar Léveillé, une fille baptisée: Lois, Elaine. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Léveillé de Montmartre.

MARIAGES

PRAUD-GERARD

Le 7 novembre, en l'église de St-Hubert, M. Rémi Praud épousait Mlle Marie Gérard. Garçon et fille d'honneur, M. Gustave Praud et Mlle Rose Gérard.

ROUAULT-LeBORGNE

Mardi, le 6 novembre, avait lieu à St-Brieux, le mariage de M. Ferdinand Rouault et de Mlle Ernestine LeBorgne, tous deux de la paroisse. Après la messe, dîner à la demeure des parents, et le soir, grande réception à la salle paroissiale, où la majorité des paroissiens étaient venus leur souhaiter bonheur et prospérité.

GAUDET-GAUDET

A St-Isidore de Bellevue, le 6 novembre, M. le curé bénissait le mariage de M. Jacques Gaudet de Mlle Elodie Gaudet. Les témoins étaient MM. Léon et Hermas Gaudet, pères des mariés. Les garçons et filles d'honneur étaient André et Julie Gaudet, et Alban et Julianne Gaudet. Les nouveaux mariés allèrent prendre le dîner chez M. Léon Gaudet. A M. et Mme Jacques Gaudet, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

PERRAULT-LIOGIER

Le 30 octobre, avait lieu le mariage de M. Ernest Perreault à Mlle Anique Liogier. M. Eugène Perreault, père, et M. Régis Liogier, frère de la mariée servaient de témoins. Après la bénédiction nuptiale qui eut lieu à l'église paroissiale de Prud'homme, on se rendit chez M. Régis Liogier pour un dîner succulent. De là, les invités se rendirent chez M. Eugène Perreault à Vonda pour le souper et une soirée familiale. M. et Mme Perreault demeureront à Vonda. Qu'ils daignent accepter nos meilleurs voeux de bonheur.

De SLOUS-RAIWET

Le 5 novembre, M. Alfred De Slous unissait sa destinée à celle de Mlle Elise Raiwet. La fonction de garçon d'honneur était remplie par M. Gérard Brulé, et celle de fille d'honneur par Mlle Marie-L. Raiwet. La bénédiction nuptiale fut donnée à St-Hubert, Sask.

MARCHAND-MARCOTTE

Le 7 novembre, à Prud'homme, Mgr Bourdel bénit l'union de M. Ronaldo Marchand de Vonda, et de Mme Vve Philippe Marcotte de cette paroisse. M. Alphida Grimard et M. Clotaire servaient de témoins. A l'issue de la messe nuptiale tous se rendirent chez M. Henri Grimard, frère de Mme Marchand, où un succulent dîner leur fut servi. Les mariés partirent ensuite en voyage de noces. M. et Mme Marchand demeureront à Vonda. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

En visite à nos bureaux

M. l'abbé Baudoux, curé de Prud'homme, et M. A. de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C. de Vonda.

Le R. P. A. Tétreault d'Albertville, en vacances pour quelques jours.

M. C. A. Rousseau, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Prince-Albert.

MM. Ernest Doucet et Ferdinand Lenovaz de Duck-Lake.

M. Primeau de Shell River.

Mlle Annette Houle de Prince-Albert.

M. H. Lahaye de White Star.

Mme Alph. Dubé de Prince-Albert.

M. Côté de Prince-Albert.

L'ESPRIT YANKEE

—Comment, vous êtes fiancés, Maurice et vous? Je pensais que c'était un simple flirt.

—C'est bien ce que Maurice croyait aussi.

* * *

SOYONS ECONOMES

—On dit qu'ils ont trouvé moyen de diviser l'atome.

—C'est encore une de leurs idées d'économie!

L'exemple entraine

La charité n'est pas éteinte du coeur de nos populations de la Saskatchewan, si nous en jugeons par les lettres ci-dessous, que des âmes généreuses viennent d'adresser à l'Orphelinat de Prince-Albert.

Delmas, Sask.

Révérend Père Bruck,

Je vous envoie la somme de $5,00 au profit de l'Orphelinat pour l'accomplissement d'une promesse.

X***

❖ ❖ ❖

Jack Fish Lake, Sask.

Mon révérend Père,

Ci-inclus $5.00, contribution de X***, paroissien de Vawn, Sask.

X***

❖ ❖ ❖

Meota, Sask.

Révérend Père,

Vous trouverez ci-inclus la somme de $2.50 en remerciement d'une faveur obtenue par l'intercession de St-Joseph. Aumône pour les pauvres. Faites prier vos orphelins pour moi.

X***

❖ ❖ ❖

Vawn, Sask.

R. P. Bruck,

Ci-inclus un dollar, mon aumône pour vos petits orphelins. Ayant lu votre appel dans "Le Patriote, je me fais un plaisir de vous envoyer ma contribution. J'espère que votre appel sera entendu par beaucoup de personnes charitables.

X***

❖ ❖ ❖

Gergovia, Sask.

Mon révérend Père,

Je vous envoie mon humble offrande de $1.00 pour vos orphelins. Mon révérend Père, veuillez l'accepter.

X***

❖ ❖ ❖

Mon révérend Père,

Nous sommes cinq dans la famille, et nous vous envoyons la modique somme de cinq sous par membre, soit 25 sous.

Respectueusement vôtre,

X***

❖ ❖ ❖

Billimum, Sask.

R. P. Bruck,

Quoique n'ayant presque pas eu de récolte depuis six ans, nous croyons que ce que vous demandez est juste et raisonnable. Donc ci-inclus la somme de trente sous, ce qui représente la contribution des six membres de notre famille.

Veuillez, mon révérend Père, accepter cette humble offrande en faveur des orphelins.

X***

❖ ❖ ❖

Ces lettres se passent de commentaires. Elles trahissent l'esprit chrétien de leurs auteurs. Plusieurs mentionnent les faveurs obtenues en retour de leur charité. Ces faits corroborant ce que nous disions antérieurement au sujet des dons à l'Orphelinat: qui donne aux pauvres, prête à Dieu, qui remet au centuple. Puisse cette vérité être toujours comprise de nos populations catholiques.

NOUVELLES

GARDINER ET LE REGLEMENT DES DETTES

REGINA. — Le premier ministre J. G. Gardiner annonce que la nouvelle loi sur le règlement des dettes en Saskatchewan aura pour but non pas de remettre le règlement de la dette à plus tard mais de s'entendre directement avec le débiteur pour un règlement immédiat et convenable avec son créditeur.

REVOCATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

REGINA. — La prochaine session du parlement s'occupera tout d'abord de révoquer la loi d'administration scolaire de 1934.

Cette loi fut passée par le gouvernement Anderson quelque temps avant sa mort, et constituait une commission de trois à l'effet d'administrer le département d'éducation. Elle devait être mise à exécution le 1er aot 1934.

A l'avènement du nouveau gouvernement le 19 juillet 1934, l'hon. J. W. Estey fut nommé ministre de l'Education, et il n'est pas question de le décharger.

SESSION D'HIVER

TORONTO. — M. Hepburn a annoncé que la prochaine session à Toronto, commencerait au milieu de février, la date habituelle. Il a également donné l'assurance que l'état financier de l'exercice expiré avec le mois d'octobre serait publié comme d'habitude cette année, quoiqu'un peu plus tard.

LA SESSION S'OUVRIRA LE 8 JANVIER A QUEBEC

QUEBEC.—Il n'y aura pas de session spéciale de la législature, cet automne. Le lieutenant gouverneur en conseil vient de fixer la date de la session régulière au 8 janvier prochain. Cette décision a été prise au cours de la séance du conseil des ministres.

La prochaine session sera la quatrième de la dix-huitième législature. On sait qu'il avait été fortement question d'en hâter la date. Le premier ministre n'attendait que la demande de Montréal pour cela. Les autorités de la métropole n'étant pas prêtes à procéder, l'honorable M. Taschereau, de concert avec ses collègues, a donc décidé de ne demander la convocation des Chambres que pour le mois de janvier comme d'habitude.

LA CANDIDATURE DE L'HON M. KING

PRINCE-ALBERT. — L'hon. Mackenzie King, chef libéral, a de nouveau été invité à se présenter dans la circonscription de Prince-Albert aux prochaines élections fédérales. A une convention d'organisation tenue le 8 courant, 350 libéraux ont manifesté le désir de voir M. King se présenter dans cette circonscription. La rumeur que le chef libéral ne se présenterait plus dans Prince-Albert a été niée par l'hon. T.-C. Davis, procureur général de la Saskatchewan.

CHOISIS CANDIDATS

HUMBOLDT, Sask. — Le Dr H. R. Fleming, de Humboldt, a été choisi candidat libéral de la circonscription de Humboldt pour les prochaines élections fédérales, à une convention tenue ici le 6 novembre.

KERROBERT, Sask. — R. L. Hanbidge, C.R., a été choisi, le 6 novembre, candidat conservateur dans Kindersley, pour les prochaines élections fédérales. Il a toutefois demandé trois semaines pour décider s'il acceptera d'être candidat.

MACDONALD NE SE PRESENTERA PLUS

L'HON. JOHN A. MACDONALD, MINISTRE SANS PORTEFEUILLE DANS LE CABINET BENNET, DEMISSIONNE

CHARLOTETOWN. — Les conservateurs du comté de Kings devront se choisir un nouveau candidat pour les prochaines élections fédérales, car l'hon. John A. Macdonald, seul représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans le cabinet Bennett, annonce qu'il ne se présentera plus.

M. Macdonald est âgé de soixante ans et est ministre sans portefeuille. Il démissionne, dit-il, pour raisons d'affaires.

Les délégués à l'assemblée annuelle de l'association des conservateurs du comté de Kings ont adopté des résolutions approuvant la politique du premier ministre Bennett et du premier ministre MacMillan de l'Ile du Prince-Edouard.

L'hon. Macdonald représente la circonscription de Kings à la Chambre des Communes depuis 1925. Il fut réélu en 1926 et en 1930.

Hepburn et l'impôt sur l'or

"Si le premier ministre Bennett, dit-il, nous refuse une partie de la taxe sur l'or, nous y verrons"

AUX ELECTIONS

TORONTO. — Le gouvernement libéral d'Ontario cherche actuellement à faire entrer dans ses coffres plusieurs impôts qui sont actuellement perçus par le gouvernement fédéral. Le premier ministre Mitchell F. Hepburn élabore des plans pour faire bénéficier la province de ces argents.

Parlant devant l'association libérale du 20ième siècle, il assura que si le premier ministre Bennett refuse de donner à l'Ontario une partie de la taxe sur les mines d'or, cette question deviendrait un des premiers articles au programme des prochaines élections fédérales.

"Nous allons, dit-il, faire de vigoureuses représentations à Ottawa et, si le premier ministre Bennett n'accède pas à nos demandes, nous en ferons un article du programme de la prochaine élection fédérale. Ce sera une chose autrement importante que la controverse entre M. Bennett et M. Stevens, car les mines d'or d'Ontario sont l'une de nos plus importantes ressources naturelles.

LE TRIBUT SUR L'OR

MONTREAL. — M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a parfaitement raison quand il dit qu'Ottawa n'a pas d'affaire à lever un tribut sur l'or, a déclaré M. Taschereau, premier ministre de Québec. Les deux chefs libéraux sont tout à fait du même avis sur ce point. On se souvient qu'il y a environ deux ans, M. Taschereau a soutenu que l'or, extrait des entrailles de la terre, constitue l'une des ressources naturelles les plus précieuses. C'est sur ces ressources, dit-il, que nous comptons pour nous assurer des revenus.

Puis, faisant une pause, il reprit: —Il est tout à fait injuste qu'Ottawa lève tribut sur l'or. Autant dire qu'il va imposer une taxe sur nos forêts, sur le poisson de nos lacs, le gibier de nos bois. M. Hepburn a parfaitement raison.

L'IMPOT FEDERAL SUR L'OR ET LES DROITS D'ONTARIO

OTTAWA. — Les fonctionnaires du gouvernement fédéral ont dit que l'impôt fédéral sur la valeur accrue de l'or n'empiète pas sur les prérogatives et les droits des gouvernements provinciaux, en marge de la déclaration du premier ministre Mitchell-F. Hepburn d'Ontario à l'effet qu'il tâchera d'obtenir à sa province sa part de l'impôt.

Ottawa dit que l'impôt n'est qu'une mesure provisoire, inaugurée en mars dernier pour une durée d'un an seulement. Ce n'est pas une taxe sur les compagnies mais sur l'or et seulement quand le métal se vend beaucoup au-dessus du prix normal de $20.67 l'once.

Les fonctionnaires fédéraux disent que seule une situation nationale a permis ce genre de revenu, situation qui ne fut pas créée par un gouvernement provincial ni par une compagnie. A Ottawa on dit que tout effort d'une province, dans le sens mentionné par M. Hepburn, est voué à l'insuccès.

LE PATRIOTE OFFRE DES BILLETS À SES ABONNÉS

Nous aimerions—puisque le Patriote participe à ce mouvement de la GRANDE VENTE de la ville—en faire bénéficier nos clients et nos abonnés. Conséquemment, ceux qui verseront de l'argent au Patriote soit pour des abonnements soit pour des travaux d'impression, recevront autant de billets que de dollars déboursés. Nous les déposerons dans la boîte du Patriote et leur enverrons le talon.

Nous publierons chaque semaine le résultat du tirage et à la fin de novembre celui du grand tirage. — C'est une occasion exceptionnelle. DEMANDEZ VOS BILLETS.

ON CONNAIT LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE

Les noms des actionnaires de la Banque du Canada ont été publiés dans un livre-bleu et les listes seront communiquées à tous les souscripteurs afin de faciliter le choix des candidats aux sept directorats qui devront être remplis d'ici les prochains trois mois. La demande d'actions a été si forte que dans la répartition, on a diminué la limite de parts de 50 à 15 par personne.

Tous les genres de souscripteurs sont compris dans la liste, à l'exception des banquiers, directeur et employés de banque. Il faudra au moins 17 actionnaires pour mettre un candidat en nomination et chaque candidature doit être appuyée par 250 parts .

L'"International Paper" hausse les salaires

GATINEAU. — La Canadian International Paper Company vient d'augmenter de 5 pour cent les appointements et les salaires de tous ses employés et de toute sa main-d'oeuvre. En moins d'un an, la firme se trouve avoir augmenté de 20 pour cent son échelle d'appointements et de salaires.

RUMEUR D'UNE ENTENTE ENTRE LES ALLIES

PARIS. — Les rumeurs veulent qu'il y ait eu une entente technique entre l'Angleterre, la Belgique et la France d'agir ensemble en cas d'attaque aérienne. Cette entente aurait été formulée par Louis Barthou avant sa mort, et conclue récemment par le général Maxime Weygand, lors de sa visite à Rome.

L'Angleterre, cependant, nie ces rumeurs d'une entente secrète.

STERILISATION DES FAIBLES D'ESPRIT

BERLIN. — Un bulletin nazi annonce que le gouvernement allemand commencera bientôt l'application de la loi de stérilisation passée le 1er janvier 1934. Ce n'est que le prélude d'une "purgation nationale", déclare le parti nazi.

Le Pacifique Canadien cède des terres dans l'Alberta

TELFORDVILLE (Alberta). — Le Pacifique Canadien a cédé à un syndicat les terres qu'il possédait dans vingt-huit cantons de cette région. On n'a pas révélé les noms des membres du syndicat.

OFFICIERS ANGLAIS DANS LA SARRE

LONDRES. — Des officiers anglais sont envoyés dans la Sarre pour se joindre à la police neutre de ce pays afin de veiller à ce qu'aucun désordre ne résulte lors du plébiscite du 13 janvier prochain.

Ces officiers doivent être excellent linguistes allemands et pas plus de quarante-cinq ans d'âge. Ils recevront de cinquante à soixante livres par mois en salaire.

Le gouvernement anglais, comme membre de la Société des Nations, facilite ce mouvement des officiers mais n'accepte aucune responsabilité, a déclaré le premier ministre Ramsay MacDonald à la Chambre des Communes.

La Grande Vente

Résultat du tirage

1er prix, $25: W. J. Crain, de Davis, billet 151197.

2ième prix, $15: W. J. Baldie, de la ville, billet No 76680.

3e prix, $10: Mlle Bowman, de la ville, No. 157668.

Les 5 prix de $5 chacun, aux suivants:

C. D. Dimmie de la ville, No 192340

J. Neville, Star City, billet No 168945.

Mme Kelly de la ville, No 118931.

Ken Wright de la ville No 53736.

Ed. Akers de la ville No. 182836.

DIVERS

Résolution adoptée par le Comité

CONTRE L'ETATISATION DES ASSURANCES SOCIALES — LE SEUL MOYEN DE GARANTIR UNE PROTECTION RATIONELLE ET GENERALISEE DES TRAVAILLEURS — A GENEVE.

GENEVE. — Le Comité international de la mutualité et des assurances sociales qui groupe, dans seize pays d'Europe, quarante Fédérations nationales de Sociétés de secours mutuels et de Caisses d'assurance-maladie, s'est réuni à Genève sous la présidence de M. Léon Heller, président de la Fédération nationale de la mutualité française.

Après un échange de vues sur la situation des assurances sociales dans les divers pays, le Comité a adopté à l'unanimité une résolution qui déclare que l'assurance sociale constitue le seul moyen de garantir une protection rationnelle et généralisée des travailleurs contre les risques qui les menacent. La résolution met en garde "contre l'étatisation de l'assurance qui porterait atteinte à l'esprit d'initiative des assurés et supprimerait leur féconde collaboration à la gestion de l'assurance".

Le Comité a ensuite discuté un rapport présenté par M. Schmid, vice-président du Concordat des Caisses-maladie de la Suisse allemande sur la prescription des spécialités dans l'assurance-maladie. Cette question sera soumise à l'assemblée générale qui se tiendra en septembre 1935, à Varsovie, et qui examinera l'ensemble du problème si actuel de l'organisation économique des prescriptions d'assurances.

L'évolution des Soviets

Les Soviets et leurs amis ne cessent de parler d'une prétendue "évolution" de leur part dont un des premiers signes aurait été leur entrée dans la S.D.N. Ils auraient renoncé à provoquer la révolution mondiale et leur régime s'embourgeoiserait. Ils ne cherchent en fait qu'à endormir leurs adversaires.

Voici les faits qui font crouler cette légende.

Les décisions prises à Moscou à fin décembre 1933 et en janvier 1934 sont toujours en vigueurs. Elles comportent expressément la continuation de l'action révolutionnaire dans le monde et voici comment elles ont été exécutées dans les 10 premiers mois de 1934: émeutes communistes d'Amsterdam, action communistes dans les grèves américaines, participation communiste aux evenements d'Espagne, développement de l'action de Moscou en France: M. Doumergue lui-même ne vient-il pas de déclarer que les socialistes et les communistes "sous la bannière communiste" visent "la suppression de la légalité et de la souveraineté de la nation, l'établissement de la dictature de quelques meneurs privilégiés, l'emploi de la violence, c'est-à-dire la guerre civile et ses conséquences, la suppression de la liberté, de toutes les libertés et surtout de la liberté d'opinion, la suppression de la propriété individuelle." Or, c'est là le programme de Moscou, dénoncé par M. Motta devant la S. D.N.! Où voit-on là dedans que les Soviets aient renoncé à provoquer la révolution mondiale. Ils font tout le contraire et préparent pour le début de 1935 le VIIe Congrès mondial du Komintern à Moscou. S'embourgeoisent-ils chez eux? En U.R.S.S. l'agriculture, l'industrie, le commerce sont toujours collectivisés malgré une famine et une misère endémiques. Le travail forcé y est maintenu. La G.P.U. a changé de nom, mais son action de répression n'a pas changé. Le peuple russe est toujours prisonnier des Soviets. Aucun Russe ne peut librement sortir d'U.R.S.S. La dictature du Parti communiste reste absolue. Les camps de la Mer Blanche et de Sibérie regorgent toujours de victimes des persécutions religieuses et de malheureux qui ont déplu au Parti communiste. Vandervelde lui-même, dans le Peuple de Bruxelles du 16 septembre 1934, dénonce ce "régime d'iniquité."